

La Banque d'Algérie va introduire de «grandes réformes»



Lutte antiterroriste
Neuf abris détruits
à Sid Bel-Abbès

>> Page 2

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - Mercredi 16 Novembre 2016 - 15 Safar 1438 - N° 1336 - Algérie : 10 DA / 1 €

Après des contrôles médicaux
périodiques à Grenoble

Le Président Bouteflika regagne le pays



>> Lire page 24

«5+5 Défense»



Réunion à Alger du comité directeur de l'Initiative

>> Page 3

Valorisation
des compétences



Les grandes avancées de la DGSN

>> Page 3

Projet de loi de finances 2017 Les députés critiquent

>> Page 6

L'ECHO SPORTIF

Jeux de la Solidarité
islamique 2017

L'Algérie engagée dans 17 disciplines

>> Page 21

Coopération algéro-saoudienne

Sellal reçu à Riyad par le roi Salmane Ibn Abdelaziz



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a été reçu hier à Riyad par le serviteur des Lieux Saints, le roi Salmane Ibn Abdelaziz Al Saoud. L'audience s'est déroulée en présence de la délégation ministérielle accompagnant A. Sellal dans sa visite, composée du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, du ministre de l'Energie, Nouredine Bouterfa, et celui de l'Agriculture et du Développement rural, Abdeslam Chelghoum...

>> Lire page 3

Wilaya d'Alger

11 décès par asphyxie au monoxyde de carbone en 2016

Onze personnes ont trouvé la mort par asphyxie au monoxyde de carbone depuis début 2016 à Alger, a indiqué le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Onze personnes sont mortes par asphyxie au monoxyde de carbone depuis le début de l'année en cours contre un seul cas en 2015, a indiqué, hier, Benkhalfallah en marge du lancement d'une caravane de sensibilisation et de prévention des accidents domestiques et des asphyxies au gaz au centre de formation professionnelle Al Khawarizmi aux Eucalyptus (Alger). Cette

caravane, lancée au début de la saison hivernale, sillonnera plusieurs communes et touchera en particulier les nouveaux quartiers dans le cadre du programme de relogement dans la wilaya d'Alger (Rouïba, Birtouta et autres). La caravane se rendra dans les établissements scolaires, résidences universitaires, places publiques, bibliothèques, maisons de jeunes et autres structures. Dans le cadre de cette caravane qui sera marquée par la présentation de pièces théâtrales au profit des élèves des établissements scolaires et stagiaires des instituts de formation professionnelle d'Alger, les éléments de la protection civile donneront des conseils concernant les cas d'asphyxies au gaz. La plupart de ces accidents sont dus à la non-conformité de certains appareils de chauffage aux normes de sécurité et à leur mauvaise installation et utilisation. La caravane de sensibilisation



comprend un programme riche et diversifié, en coordination avec différents acteurs, dont la Direction de la santé et les services de Sonelgaz, en vue de sensibiliser les citoyens et de leur inculquer la culture de la prévention, a-t-il dit. L'opération de sensibilisation se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2017 par des actions de proximité. Le représentant

de Sonelgaz, Mohamed Selmani, a, pour sa part, insisté sur l'importance du nettoyage des filtres des appareils de chauffage et mis en garde contre les dangers de l'obstruction des bouches d'aération lors des travaux de transformation effectués dans les maisons, préconisant de faire appel aux experts habilités par les services de Sonelgaz.

M'sila

Arrestation d'un individu qui écoulait de faux billets

Les éléments de la sûreté de la daïra d'Aïn El Melh sont parvenus à l'arrestation d'un individu qui faisait circuler de faux billets de 2.000 DA. L'opération a réussi après que les services aient reçu une information faisant état de la présence d'un individu conduisant une voiture légère immatriculée dans la wilaya Bordj Bou-Arréridj. L'inculpé B. a été arrêté au centre-ville de la ville où la fouille du véhicule a permis aux policiers la découverte sous le siège avant une somme de 62.000 DA en billets de 2.000 DA. La perquisition du domicile de son gendre a permis également la découverte d'une somme de 50.000 DA. Présenté devant le procureur près le tribunal de M'sila, l'inculpé a été placé en détention préventive, conclut le communiqué de la Sûreté de wilaya.

Djelfa

Vol de bétail à Diar Echioukhs

Deux éleveurs de la région de Diar Echioukhs à 50 kilomètres de la wilaya de Djelfa ont été victimes, dernièrement, d'un vol qui a été évalué à plus de 5 vaches laitières et 100 têtes de moutons, apprend-on d'une source sécuritaire. Les services de sécurité ont ouvert une enquête afin d'arrêter les auteurs de ce vol qui sont toujours en fuite. Selon la même source, ce genre de vol connaît une recrudescence dans la région.

Tramway d'Alger

Interruption partielle hier pour cause d'inondation



Le tramway d'Alger a connu hier matin une interruption partielle du trafic à partir de 6h40 entre les stations Mimouni-Hamoud et Café Chergui en raison des inondations, indique un communiqué de la société d'exploitation des tramways (SETRAM). Le service est resté maintenu entre les stations Ruisseau-Mimouni-Hamoud et Café Chergui-Dergana centre jusqu'à la reprise progressivement de l'exploitation à partir de 7h55, ajoute le communiqué.

Bouira

Une bande de malfaiteurs démantelée

Une bande de malfaiteurs opérant au village El Ghafour vient d'être arrêtée par les services de la police judiciaire de la sûreté de la wilaya. Les mis en cause, au nombre de trois et âgés entre 25 et 40 ans, semaient la terreur dans ce douar et se sont spécialisés dans les vols avec agression et détention et commercialisation de stupéfiants. Parmi les mis en cause, un individu faisant l'objet de 15 mandats d'arrêt. Lors de la perquisition, les enquêteurs ont mis la main sur un arsenal d'armes blanches en plus de dix barres de résine de cannabis prêtes à être commercialisées. Leur arrestation a été un véritable soulagement pour la population d'El Ghafour.

Lutte antiterroriste

Neuf abris détruits à Sidi Bel-Abbès



Neuf abris pour des terroristes ont été détruits lundi lors d'une opération de recherche et de ratissage mené par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale à Sidi Bel-Abbès, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et lors d'une opération de recherche et de ratissage, un détachement combiné de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie nationale ont détruit, le 14 novembre 2016, neuf abris pour des terroristes à Sidi Bel-Abbès -2° RM», précise la même source. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la

contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont saisi, à Tlemcen (2° RM), une importante quantité de kif traité s'élevant à 10 quintaux et 23 kilogrammes», ajoute le communiqué. A Béchar (3° RM) et In Guezzam (6° RM), des détachements combinés de l'ANP ont arrêté 20 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines et saisi un camion, 3 véhicules tout-terrain, 3 motos et 7 détecteurs de métaux. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi un camion chargé de 23 quintaux de tabac à El Oued et 39 756 unités d'articles pyrotechniques à Ouargla (4° RM).

Accidents de la route 47 morts et 933 blessés en une semaine

Quarante-sept personnes ont trouvé la mort et 933 autres ont été blessées dans 888 accidents de la circulation survenus durant la période du 6 au 12 Novembre sur le territoire national, a indiqué ce mardi un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen avec 5 personnes décédées et 23 autres blessées dans 34 accidents de la route, a-t-on précisé de même source. Par ailleurs, les unités d'intervention de la Protection civile ont procédé l'extinction de 772 incendies urbains, industriels et divers.

Béjaïa

Démolition de 10 constructions illicites à Chemini

Une opération de démolition de 19 constructions illicites nouvellement érigées a été menée hier matin au niveau de commune de Chemini. Il s'agit de six constructions achevées et non occupées et 4 fondations. L'opération a débuté tôt le matin en présence des services communaux et d'un dispositif de sécurité. Cette mesure de démolition a été prise suite aux instructions du chef de l'exécutif. D'année en année, le phénomène des bidonvilles s'accroît, dans plusieurs agglomérations. Toutefois, le nombre d'habitations illicites a explosé. Les pouvoirs publics semblent fermement décidés à en finir définitivement avec ce phénomène et de lutter contre toute nouvelle construction illicite. Cette opération n'est pas la première à travers la wilaya de Béjaïa. La dynamique que connaît le secteur de l'habitat et la consistance des programmes confortent les autorités locales dans la volonté d'éradiquer totalement les constructions précaires. Notons que les services de la wilaya disposent de toutes les données vérifiées et complètes recensant les occupants des sites précaires devant être touchés par les prochaines opérations de relogement, rappelle-t-on.

Coopération algéro-saoudienne Sellal reçu à Riyad par le roi Salmane Ibn Abdelaziz

Le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a été reçu, hier à Riyad par le serviteur des Lieux Saints, le roi Salmane Ibn Abdelaziz Al Saoud.

L'audience s'est déroulée en présence de la délégation ministérielle accompagnant A. Sellal dans sa visite, composée du ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, du ministre de l'Energie, Noureddine Bouterfa, et celui de l'Agriculture et du Développement rural, Abdeslam Chelghoum. Le Premier ministre Abdelmalek Sellal a remis à Riyad deux messages du président de la République Abdelaziz Bouteflika au serviteur des Lieux Saints le roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud lors de l'audience que lui a accordée le souverain saoudien au palais El Yamama. Le premier message



comporte les condoléances du président de la République au souverain saoudien pour le décès de son frère l'émir Turki Ben Abdelaziz qui a assumé plusieurs responsabilités dont celle de ministre de la Défense du Royaume. Le second est un message de

fraternité et de paix par le biais duquel le Premier ministre a transmis les «salutations fraternelles» du Président Bouteflika au roi Salmane Ben Abdelaziz, a-t-on appris de source diplomatique algérienne à Riyad. Les entretiens entre A. Sellal et le souve-

rain saoudien ont permis de procéder à une évaluation des relations bilatérales et à l'examen des voies et moyens de les renforcer dans différents domaines. Les deux parties ont échangé les points de vue sur nombre de questions internationales. A son tour, le Premier ministre Abdelmalek Sellal, a reçu le ministre d'Etat saoudien aux Affaires étrangères, Nizar Ibn Oubeid Madani. Ces rencontres ont permis aux deux parties de procéder à l'évaluation de l'état des relations bilatérales ainsi que les voies et moyens de leur consolidation dans tous les domaines. Elles ont été également l'occasion d'échanger les points de vue sur un certain nombre de questions internationales et régionales d'intérêt commun. Le Premier ministre prendra part, au second jour de sa visite, ce mercredi, à un forum économique destiné à encourager les opérateurs algériens et saoudiens à développer l'investissement productif et à multiplier les initiatives de partenariat susceptibles de renforcer davantage les relations d'affaires entre les deux pays.

T.S./Ag.

«5+5 Défense» Réunion à Alger du comité directeur de l'Initiative

Les travaux de la 23^e réunion du Comité directeur de l'initiative «5+5 Défense» ont débuté hier à Alger avec la participation de représentants des dix pays membres de l'initiative. Cette rencontre, de deux jours, s'inscrit dans le cadre du plan d'action de l'initiative «5+5 Défense» pour l'année 2016, dont l'Algérie assure la présidence tournante. Outre l'Algérie, des représentants de la Tunisie, le Maroc, la Libye, la Mauritanie, la France, l'Espagne, le Portugal, Malte et l'Italie prennent part à cette réunion. Les travaux de cette rencontre ont été ouverts par le gé-

ral-major Aoura Salah, directeur des relations extérieures et de la coopération du ministère de la Défense nationale (MDN) au nom du général de corps d'armée, Ahmed Gaid Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Le général-major Aoura Salah a, dans son allocution d'ouverture, mis l'accent sur l'importance de ces rencontres pour le renforcement de la coopération entre les pays membres.

«La coopération multilatérale qui nous réunit à travers ces rencontres de haut niveau, exercices, sémi-

naires et projets qui ont démontré leurs efficacités, consolide notre volonté commune à faire face aux menaces qui se profilent dans notre espace géographique», a-t-il souligné. «La dimension inquiétante des événements courants dans la région et ses répercussions sur le plan politique démontre l'importance et la nécessité de préserver nos acquis et de continuer notre dialogue qui traduit nos aspirations à la stabilité et à la sécurité», a ajouté le même responsable. Cette réunion du Comité directeur, la deuxième du genre après celle de mars dernier à Alger, a été l'occasion de faire le point sur

le plan d'action 2016 exécuté dans sa totalité, de finaliser le plan d'action de l'année 2017 et de discuter du contenu du projet de déclaration conjointe des ministres de la Défense qui sera présentée à ces derniers pour approbation et signature lors de leur réunion qui se tiendra à Alger le 15 décembre prochain. Cette rencontre a également permis la présentation des travaux du comité pédagogique du collège «5+5 Défense» et ses perspectives de formation jusqu'à l'année 2020, ainsi que ceux du Centre euro-maghrébin de recherche et d'études stratégiques (CEMRES)

dont le prochain thème de recherche est dédié aux changements climatiques et ses incidences sur la sécurité. Cette réunion traduit la volonté des pays membres «à promouvoir et à consolider» leur coopération dans le cadre de l'initiative «5+5 Défense» à travers les activités engagées annuellement, ainsi d'initier un échange de visions sur les modes et moyens mis à disposition pour la concrétisation des objectifs et le renforcement de ce partenariat dans les différents domaines que couvre l'initiative, indique un communiqué du MDN.

Valorisation des compétences Les grandes avancées de la DGSN

Le général-major Abdelghani Hamel a fait de la Police algérienne, le service de sécurité publique par excellence. Aujourd'hui, la Police algérienne est une institution exemplaire, elle est la référence. Le directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a réussi ses «réformes profondes», au même moment où d'autres institutions de l'Etat, faisaient l'impasse sur d'indispensables réformes. La Police algérienne a une identité, elle a une expertise reconnue sur la scène internationale, elle est sollicitée, écoutée et consultée. Le général-major a de grandes ambitions pour cet important corps républicain de sécurité. Pour ce faire, il a mis des passe-

relles entre son institution et les universités, dans le but d'améliorer encore les connaissances de ses éléments. C'est ainsi qu'une convention-cadre vient d'être signée par l'institution du général-major Hamel avec, cette fois-ci, l'université 3 d'Alger, soit la faculté des sciences de l'information et de la communication (ex-ITFC). L'accord en question, renouvelable tous les cinq ans, porte sur le soutien la formation au Master professionnel spécialité «enquêtes économiques et financières» dont vont bénéficier les policiers algériens et des étudiants. Elle a pour objectif de «développer» et de «renforcer» la coopération scientifique et à «promouvoir» le partenariat entre les deux par-

ties dans le domaine de la formation. Le «soutien» à la formation continue au profit des cadres de la DGSN, «l'encadrement» des étudiants stagiaires lors de leur cursus scolaire et durant la réalisation des projets de fin d'études sont également parmi les objectifs de cette convention qui permet, par ailleurs, l'accès aux services bibliothécaires et aux laboratoires de recherche scientifique, l'organisation de séminaires et de conférences ainsi que les visites dans les établissements de formation des deux parties. Pour l'inspecteur régional de la police du centre, le contrôleur de police, Mahmoud Rabah, cet accord constitue une excellente opportunité pour la Police algérienne dans l'optique

de valoriser davantage les compétences et le savoir-faire des cadres de la Sûreté nationale. La direction générale de la Sûreté nationale est en avance dans bien des domaines, la Police algérienne sait ce qu'elle doit faire et quel rôle elle joue dans la société. La stratégie payante du général-major, Abdelghani Hamel, a fait de la Police algérienne une police moderne, de très haut niveau, une police du peuple, et qui s'inscrit dans une démarche consensuelle autour d'un rétablissement calme et inflexible de l'autorité de l'Etat, dans le strict respect d'une des valeurs de la Sûreté nationale : le respect des Droits de l'Homme.

A.T.

Edito

Par
Ali-Bouacida
Hamid

L'heure est au réalisme

Les responsables politiques se défont peu à peu de cette langue rassurante qui consista longuement à nous décrire le pays comme étant à l'abri de tous les soubresauts économiques, toutes les crises, pour la simple raison que nous avions assez de réserves pour faire face à tous les risques. Et puis, le temps aidant, on commença à faire dans le réalisme et à informer les Algériens à se préparer à des lendemains qui déchantent. Tandis que le Premier ministre déclare que l'année 2017 sera très dure, nous en avons déjà perçu les effets avec l'augmentation de plusieurs produits de consommation et avec cette pénurie de lait en sachet qui sonne comme le prélude à d'autres privations. Un autre haut responsable, le secrétaire général du RND pour ne pas le nommer, lui, ne fait pas dans la dentelle et prévoit un défaut de paiement des salaires des fonctionnaires d'ici à la fin 2017! Il y a vingt ans, ce même responsable, alors chef du gouvernement, avait ponctionné les salaires de ces mêmes fonctionnaires pour faire face à la crise et les fourches du FMI. Nous revoilà à la case départ après avoir consommé quelque 800 milliards de dollars, fruit de la rente pétrolière, sans pour autant utiliser cette cagnotte à la relance de l'économie, le développement d'une agriculture qui balbutie, incapable de générer cette autosuffisance tant recherchée, malgré les nombreux plans et autres projets aux coûts faramineux. Un tourisme qui reste au stade de vœu pieux, dont la relance est confinée aux chiffres, au nombre de lits et à celui des hôtels construits, évacuant du coup toute vision futuriste de ce secteur qui peut, à lui seul sauver des pans entiers de l'économie nationale. Nous le constatons donc, l'heure est au réalisme et il est urgent d'élaborer de véritables plans de relance en faisant appel à des technocrates et des experts dans le domaine, et non des fonctionnaires dénués de tout sens d'initiative. Des cadres compétents, il en existe des charretées entières hélas trop souvent marginalisés.

A-B.H.

Collectivités locales

Renforcement des prérogatives

Ayant fait part de la révision prochaine des codes communal et de wilaya, le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui s'est exprimé ainsi à l'ouverture de la réunion gouvernement-walis a révélé les grandes lignes de projet.

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités a, en effet, annoncé que parmi les nouveautés stipulées dans le nouveau code, il est, notamment question de l'autorisation qui sera attribuée aux P/APC de souscrire à des crédits bancaires pour la réalisation des projets liés au développement de leur communes respectives. Les nouveaux code communal et de wilaya actuellement en phase d'élaboration au niveau du ministère de l'Intérieur prévoient, en outre, selon N. Bedoui des dispositions devant permettre aux responsables des collectivités locales de décider eux-mêmes de la stratégie et même de la politique de gestion. Le début de la réforme des collectivités locales? Sur un autre volet, le ministre de l'Intérieur a aussi annoncé que son département compte aussi procéder à l'élargissement des prérogatives des secrétaires généraux des communes à même d'harmoniser, explique-t-il, leur action avec celles des P/APC et assurer une exécution des plus optimales de la stratégie décidée par les responsables des ces mêmes collectivités locales. Au cours de la conférence de presse qu'il a animée, hier, le ministre de l'Intérieur s'est dit optimiste quant l'optimisation de la gestion des collectivités locales gagée dans un proche avenir en tenant compte, notamment des recommandations de la réunion gouvernement-walis clôturée hier à Alger. Des recommandations qui se rapportent entre autres à une consécration progressive du principe de la décentralisation. «Nous sommes déjà engagés dans la décentralisation, on est en plein dedans», dira le ministre. Et c'est dans cette même optique que le nouveau code communal se décrit selon le ministre comme une réponse à l'exigence de l'heure, attendue par les

citoyens. Autre annonce faite par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, la création prochaine d'une police de proximité actuellement au stade de projet et qui sera bientôt soumise au gouvernement. L'objectif escompté à travers ce projet, est bien entendu de sécuriser davantage les cités nouvellement créées et de garantir une meilleur sécurisation des zones urbaines en constante évolution, a-t-il expliqué. Sur un autre volet et pour revenir à la réunion Gouvernement-walis, Noureddine Bedoui rappellera que ce genre de rendez-vous de concertation a été initié et institué par le Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui lui a conféré une grande importance, ajoutant que les réalisations des 15 dernières années «sont immenses».

Il a ajouté, par ailleurs, que sans les valeurs de la réconciliation nationale, «nous ne serions pas arrivés à ce degré de dialogue et de concertation», faisant part de «son optimisme» quant à l'avenir de la jeunesse algérienne, porteuse d'idées et de projets novateurs, capables à même de relever tous les défis. Interrogé, par ailleurs, sur la prise en charge du transport scolaire, le ministre a précisé qu'une enveloppe de six milliards de dinars a été allouée cette année pour cette finalité. «C'est pour la première fois qu'une somme de six milliards de dinars est allouée pour le transport des élèves. L'Etat n'a jamais été aussi décidé pour la prise en charge de toutes les préoccupations des élèves», a-t-il indiqué ajoutant que le gouvernement ne «permettra à personne de jouer avec la sécurité de nos enfants». Le ministère qui a déjà lancé une formation d'une durée allant de 3 à 5 mois en faveur de 13 000 fonctionnaires recrutés en 2013, est en train de travailler avec l'université de Blida pour former 5000 administrateurs recrutés en 2015 sur la base de diplômes universitaires, a-t-il ajouté. Il a révélé, par ailleurs, que le ministère est «en train de parachever» le dispositif réglementaire relatif aux collectivités locales. «Il y a eu la mise en place du statut du personnel des collectivités locales qui a vu la création de nouvelles filières d'inspection d'hygiène et de l'environnement, de gestion technique et urbaine et des métiers sociaux et culturels», a-t-il cité. Le nouveau statut de secrétaire général des communes «va assurer la continuité du service public et de l'Etat au niveau local», a-t-il déclaré, mettant l'accent sur la



protection du SG «de l'alternance politique». Concernant les wilayas déléguées lancées en 2015 dans les wilayas du Sud du pays, il a indiqué que le ministère avait «finalisé» le texte relatif à l'organisation de ces wilayas déléguées. S'il est une chose à dire, c'est que la rencontre gouvernement-wali, qui a pris fin hier, est inscrite dans un cadre de mécanismes de gouvernance et constitue un «moment fort» dans la nouvelle politique de développement que le gouvernement s'attelle à mettre en place. Elle reflète la volonté constante de l'Etat de faire valoir la nécessité d'asseoir un nouveau mode de gestion sur la base d'un accompagnement des investisseurs locaux pour faire aboutir les démarches nationales de diversification économique. Ainsi, le message que les premiers magistrats des wilayas ont bien «pu saisir» selon leurs dires, est que la relation de l'administration locale avec l'entrepreneur ne doit plus se limiter à une prestation administrative de délivrance d'autorisations ou d'agréments. Il s'agit de mettre en place des dispositifs continus en amont et en aval où le wali est appelé à démarcher les potentiels investisseurs en faisant la promotion des atouts de ses communes et daïras. De ce fait, comme nous l'ont affirmé nombre de walis que nous avons rencontrés hier, ce sont des sujets tels que l'économie et l'investissement, selon les orientations du Premier ministre,

qui étaient au cœur des travaux des ateliers organisés lors de cette rencontre, et cela dans une démarche plus parachevée et répondant aux conséquences induites par la chute des prix du baril de pétrole sur les marchés mondiaux depuis le mois de juin 2014. Les séances ont été accompagnées d'un débat général sur le développement local et de nouvelles mesures, l'ajustement de la nomenclature de développement, le règlement des projets en stagnation dans la case du «reste à réaliser», soit leur annulation ou leur renforcement par de nouvelles autorisations de programmes en forme d'avenants pour les projets ayant atteint un taux avancé dans leur réalisation. Partant de là, et en adressant de sévères mises en garde aux walis et aux élus locaux, contre toute entrave aux investissements, le gouvernement sous la conduite de Abdelmalek Sellal, aura mis les points sur les I quant à la rigueur que doivent désormais observer les autorités locales dans la gestion des dossiers liés au développement local. A ce titre, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a initié cette rencontre l'a aussi institutionnalisée à la faveur des décisions prises lors de la dernière rencontre tenue le 29 août 2015, pour constituer désormais un rendez-vous annuel pour un échange direct, exhaustif, entre le gouvernement et les autorités locales.

A.F.

Les partis politiques investissent le terrain

Cap sur les législatives 2017



A mesure que l'échéance des élections législatives de 2017 approche, la mobilisation chez les partis politiques monte crescendo se fait de plus en plus ressentir. Dans cette perspective, plusieurs formations politiques ont déjà investi le terrain après avoir fait connaître leur position sur la participation à ce rendez-vous électoral. C'est le cas, notamment

du FLN qui a qualifié de «très importantes» les prochaines échéances électorales, estimant qu'il était impératif de définir des objectifs clairs en vue de préserver l'unité nationale, la sécurité et la stabilité du pays et poursuivre la réalisation d'un développement global équilibré et durable. Après avoir souligné son soutien total et

indéfectible au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le FLN a affirmé qu'il était mobilisé pour faire face à toutes les tentatives visant à entamer la légitimité du président de la République et à tous ceux qui tendent à mettre en doute son dévouement et sa détermination à préserver l'unité de l'Algérie et l'intégrité de son peuple et à concrétiser son programme. Le FLN a, en outre, appelé à renforcer le front intérieur par le dialogue et la cohésion sociale, exhortant la classe politique à faire preuve de responsabilité et à bannir tout comportement irresponsable. Il a, en outre, appelé les jeunes et la société civile à faire preuve de vigilance afin de barrer la route à ceux qui veulent les entraîner dans des agissements susceptibles de mettre en danger la stabilité du pays. Chez le RND, c'est pratiquement le même son de cloche. Son secrétaire général, Ahmed Ouyahia, a indiqué que les listes des candidats de son parti seront établies sur le terrain après «consultations avec la base militante». Il a ajouté qu'à l'instar

des autres formations politiques, le RND «se prépare activement aux élections législatives, prévues probablement le mois d'avril 2017». Ouyahia a, en outre, relevé que les militants du parti ambitionnent de voir le RND devenir la première force politique du pays, faisant observer cependant qu'il «ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué». Il a aussi rappelé que l'opposition est désormais constitutionnalisée, expliquant que la Constitution, amendée le mois de février dernier, offre des garanties aux partis à travers, notamment la loi électorale et la mise en place d'une Haute instance de surveillance des élections.

Par ailleurs, plusieurs partis politiques ont réitéré leur soutien à l'appel lancé récemment par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a souligné la nécessité d'édifier un front intérieur solide pour relever les défis multiples. Ils ont relevé l'impérative nécessité de renforcer le front interne pour défendre la souveraineté nationale et déjouer les tentatives d'atteinte à

la sécurité du pays, considérant que si l'Algérie est aujourd'hui un pays stable, le mérite revient à la mobilisation du peuple algérien et à la politique de réconciliation nationale initiée par le président de la République. Le chef de l'Etat avait exhorté, à maintes occasions, le peuple à renforcer son front intérieur, mais aussi et surtout à la préservation de l'unité nationale qui constitue un véritable rempart contre toutes ces tentatives de déstabilisation. Pour le Président «le peuple algérien, forgé par les expériences et les épreuves douloureuses qu'il endurées, est aujourd'hui conscient des dangers qui pèsent sur le pays et de ce fait, il n'hésitera pas à se dresser contre toute velléité d'atteinte à son unité et à ses constantes et n'hésitera pas à repousser toute menace sur sa sécurité et sa stabilité». En dépit de toutes ces épreuves, le peuple algérien est capable de surmonter toutes les difficultés qui peuvent survenir au cours de son parcours vers le progrès et le bien-être.

T.B.

Pour faciliter l'exportation hors hydrocarbures La Banque d'Algérie va introduire de «grandes réformes»

La Banque d'Algérie va introduire de «grandes réformes», en vue de faciliter les opérations d'exportations hors hydrocarbures, a annoncé hier, son gouverneur, Mohamed Loukal, citant, notamment le prolongement des délais de rapatriement des devises et la création d'un marché à terme de devises.

«**N**ous avons une volonté féroce de nous attaquer aux problèmes, qui constituent des entraves à l'export. Ces prochaines mesures structurelles vont nous permettre de faire avancer ce processus des exportations», a avancé Mohamed Loukal, lors de la réunion de la cellule de suivi des exportations du ministère du Commerce, qu'il a présidée avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, en présence d'exportateurs nationaux. A ce propos, il a fait savoir qu'une circulaire de la Banque d'Algérie serait publiée incessamment, qui prévoit de passer le délai légal de rapatriement de devises de 180 jours, actuellement à 360 jours. Pour rappel, la réglementation en vigueur oblige l'exportateur de

rapatrier ses recettes en devises provenant de l'exportation dans un délai n'excédant pas les 180 jours à compter de la date d'expédition des biens. Et en cas de défaut de rapatriement dans ce délai imparti de 180 jours, l'exportateur est non seulement privé de la rétrocession en devises, mais il est aussi passible d'une poursuite judiciaire si ce retard n'est pas justifié. La prochaine circulaire consacrera également l'introduction de la notion du paiement des exportations au comptant et de la notion du paiement à crédit avec comme corollaire une assurance crédit à l'export pour couvrir l'exportateur et lui permettre de pouvoir régénérer ses ressources en dinars, selon lui. «Les opérations dépassant un certain délai, considérées comme paiement à crédit, seront adossées à une garantie crédit en vertu de laquelle la banque commerciale est tenue de financer les inputs puisqu'elle est en possession d'une assurance crédit», a expliqué Loukal. L'autre mesure annoncée par le gouverneur de la Banque centrale est la mise en place, durant le premier semestre 2017, d'un marché à termes des devises pour contrecarrer les risques de change. Ce marché, a-t-il soutenu, permettra aux exportateurs d'avoir une visibilité à même de mieux maîtriser les coûts et de prémunir les importations des matières premières et des investissements, nécessaires à la production des biens à exporter, d'une éventuelle dépréciation du dinar. Ainsi, explique-t-il, cette mesure prévoit de mettre un marché d'offre et de demande

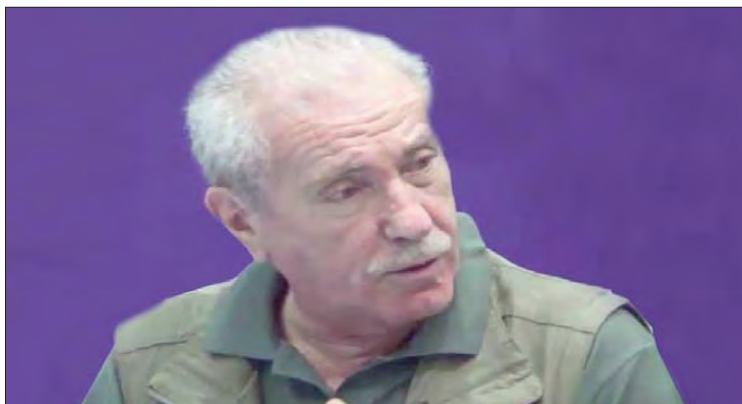


des détenteurs de capitaux en devises : «il y aura tous les particuliers et tous les comptes exportateurs (personnes physiques ou morales) qui vont se rencontrer dans ce marché (achat à terme, session à termes...)». «C'est une très grande réforme que nous allons introduire. Progressivement elle constituera un petit dégel au contrôle de change qui date de très longtemps», a-t-il relevé. Lors de cette rencontre, Loukal s'est aussi exprimé sur le taux de change du dinar par

rapport aux monnaies fortes. A ce sujet, il a considéré que le taux de change du dinar par rapport à l'euro connaît une stabilisation depuis juillet dernier, à la différence du taux de change de la monnaie nationale par rapport au dollar, du fait que le billet vert subit actuellement de «fortes pulsions», sur les marchés internationaux. «On a stabilisé le dinar, j'espère qu'on continuera à maîtriser ces leviers», a-t-il insisté.

Moussa O.

Farid Benhamdine à propos du cancer «Le milligramme de certains médicaments anti-cancer coûte 4000 fois le milligramme d'or»



Le Cancer demeure, en Algérie et dans le monde, la maladie la plus répandue et la plus coûteuse. Selon le Dr. Farid Benhamdine, Président de la société Algérienne de pharmacie, qui était, hier matin, l'invité de la rédaction de la radio Chaîne III, «63% des médicaments importés par la Pharmacie centrale

des hôpitaux (PCH) sont destinés à l'oncologie, alors que ce taux dépassait à peine les 10% avant. L'industrie «des traitement ciblés» (cancer, Diabète...) a connu, pratiquement la même évolution au niveau mondial. Elle a été multipliée par 4,5 en 25 ans, indique le Dr. Benhamdine qui précise qu'en

1990, la dépense mondiale était de 200 milliards de dollars pour passer à 900 milliards de dollars en 2015, dont 107 milliards (12%) sont des médicaments anti-cancer. Pour donner une image sur la cherté de ce genre de produit, il affirme qu'«un milligramme d'un médicament coûte 4000 fois le milligramme d'or». Au-delà des bons signes positifs que renvoient ces chiffres, traduisant, entre autres, la disponibilité des soins et le dépistage des maladies, l'invité de la Chaîne III pointe du doigt le monopole sur ces produits pharmaceutiques. «Ce qui augmente la facture, dénonce-t-il, ce sont les médicaments issus de la biotechnologie et qui sont sous le monopole de 3 ou 4 laboratoires». S'appuyant sur récente étude, le Dr. Benhamdine annonce, que la facture mondiale des médicaments anti-cancer sera augmentée de 50% d'ici 2020. «Les labora-

toires disent que c'est la recherche qui coûte cher, mais c'est faux.

L'Algérie qui dépense chaque année 40 milliards de DA dans l'importation des médicaments anti-cancer

D'après les documents en ma possession, explique-t-il, seulement 15 à 20% du chiffre d'affaires sont consacré à la recherche, tandis que 20 à 30 % vont au marketing et 15 à 20 %, en ce sont des profits déplorables. «Cette logique tout à fait commerciale et normale, mais immorale». L'Algérie qui dépense chaque année 40 milliards de dinars dans l'importation des médicaments anti-cancer risque d'être pénalisée. «Nous vous attendez pas à ce que l'enveloppe du médicament diminue. L'Algérie

essaie de ne pas la laisser augmenter d'une manière débridée» déclare le président de la Société algérienne de pharmacie. Pour se prémunir contre cette hausse, il recommande de renforcer la prévention avec le dépistage systématique, l'hygiène de vie et l'amélioration de l'environnement, d'autant quand on sait que «90% des cas de cancer proviennent de notre environnement». En plus, de la prévention le Dr. Benhamdine préconise le renforcement de la production locale et son encouragement pour un passage à la production des molécules et des traitements ciblés. «L'industrie pharmaceutique algérienne se porte bien..., mais elle doit faire beaucoup mieux en diversifiant sa production et de se regrouper pour créer des centres de recherches afin de passer à la production d'autres molécules», a-t-il insisté.

H.H.

Participation aux législatives Le FFS donnera sa réponse le week-end prochain

Le Front des forces socialistes (FFS) va trancher définitivement la question de sa participation aux prochaines élections législatives dans quelques jours. Après avoir entretenu le suspense, le plus vieux parti de l'opposition va rendre publique sa décision après son conseil national, qui aura lieu le week-end prochain. «Cette question a suscité un débat au sein du parti. La tendance générale est vers la participation à ces élections. Mais, la décision revient au conseil national, souverain», nous a assuré une

source interne au parti. Le FFS va très fort probablement rejoindre le camp des participants qui est, pour le moment, majoritaire. En effet, une bonne partie des formations de l'opposition entrera dans la prochaine compétition électorale. Si Jil Jadid de Sofiane Djilali, qui a appelé au boycott de ces élections, d'autres formations comme le RCD, le MSP, El Islah, Ennahdha ont plutôt annoncé leur participation. Le FFS, qui a déjà pris part au scrutin de 2012, au nom de la préservation de la sta-

bilité du pays, ne semble pas changer de vision, ni de la politique. Sa participation est presque «naturelle» à ces élections, puisqu'il plaide pour la «reconstruction du consensus national». Ainsi donc, les prochaines législatives risquent de voir une forte participation des partis politiques. Cela même si de grands partis comme le PT de Louisa Hanoune et Talaie El-Hourriyet d'Ali Benflis ne se sont pas encore prononcés. Les partis du pouvoir expriment leur «satisfaction» de voir autant de formations

prendre part aux prochaines élections. Pour le FLN, version Djamel Ould-Abbès, c'est «un signe» que «la démocratie algérienne est en marche». Mais, est-ce que les électeurs vont suivre les partis et participeront, eux aussi, massivement à ces élections ? Autrement dit, les partis politiques en compétition réussiront-ils à convaincre le plus grand nombre d'électeurs à aller à l'urne ? Rien n'est sûr, d'autant plus que les électeurs nous ont habitués ces quinze dernières années, plutôt à de fortes abstentions.

Projet de loi de finances 2017 Les députés critiquent

Certaines mesures du projet de loi de finances 2017 ont fait la rage des députés. Nombreux ont été ceux à les contester appelant en contre partie, à l'élaboration d'amendements nécessaires, comme la «libération de l'économie des entraves bureaucratiques et de la corruption».



Lors de la séance de débat qui a suivi la présentation du projet de loi par le ministre des Finances Hadji Baba Ammi, des membres du gouvernement, les avis des députés étaient mitigés. Certains ont décrié les mesures prévues dans le projet de loi de finances 2017, pendant que d'autres ont exprimé leur satisfaction. Mourad Senani, représentant du Parti des travailleurs (PT), a estimé que cette nouvelle loi contient des «solutions de facilité qui touchent le pouvoir d'achat du citoyen», à l'exemple, cite-t-il, des taxes imposées, notamment aux produits énergétiques aux répercussions négatives sur les produits agricoles et les moyens de transport. Cette situation, indique-t-il, «a commencé avec la loi de finances 2015 et se poursuit en 2017».

Nadia Yefsah, de la même formation politique, a proposé des alternatives aux mesures d'austérité «en dépit de la crise mondiale et le recul du prix du brut». Ces dernières estime-t-elle, viennent «saper tous les efforts déployés par l'Etat durant les dernières années». Pour conclure, elle estime qu'il est opportun de revoir ces mesures du moment qu'il est encore possible de le faire aussi. Pour sa part, le député Mansour Abdelaziz estime que la crise que traverse actuellement l'Algérie n'était pas seulement «due à la chute des prix du pétrole», mais est tout autant imputée aux «politiques erronées adoptées et à la mauvaise gestion», ainsi qu'à «l'absence d'évaluation des mesures prises par le passé au profit de l'économie».

Ce qu'il recommande au gouvernement, c'est de s'orienter vers l'économie numérique pour consacrer la transparence et éradiquer la bureaucratie et le marché en parallèle. Pour le député Rahou Missoum, les mesures contenues dans le projet de loi ne sont autres que des «solutions d'apaisement conjoncturelles» attestant de l'absence d'une vision claire relative à la diversification de l'économie nationale. Une action devant être appliquée durant «l'aisance financière» qu'a connue le pays. Du côté des souteneurs, Mohamed Chenouf du (RND) a salué les dispositions prévues par le projet de loi. En particulier, cite-t-il, le maintien du soutien de l'Etat, notamment la gratuité de l'enseignement et des soins. Cependant, il

préconise le recours à des solutions adéquates en vue de «récupérer les fonds importants qui circulent sur le marché en parallèle». La députée Samira Kerkouche du FLN a salué elle aussi la préservation de la politique de soutien et la décision du gouvernement relative au «recouvrement fiscal et la mise en place d'un fichier national destiné aux faibles et moyens revenus». Elle saisira cette occasion pour appeler à la conjugaison des efforts en vue de sortir le pays de la crise. Ces efforts se traduiront, selon ses dires, par la mise en place d'une stratégie nationale de développement en harmonie avec le nouveau modèle économique.

Amel Driss

Total lubrifiants Algérie Lancement des centres Total Quartz Auto Service



Total Lubrifiant Algérie vient de procéder au lancement d'un nouveau service d'entretien rapide multi marques baptisé «TQAS», Total Quartz Auto Service, a indiqué un communiqué de presse émanant de la cellule de communication de l'entreprise pétrolière et gazière. Ce nouveau service vise à offrir en plus de la vidange, un service d'entretien «rapide» et «sans rendez-vous» destiné à toutes les marques automobile avec la garantie de la «qualité» des produits et la «compétence» des

techniciens Total, le tout avec 30 points de contrôle gratuit. Il existe aussi quelques services et contrôles, tels que les vérifications et les ajustements de niveaux de liquides tels les freins, le liquide de refroidissement, le lave-glace, le liquide de direction assistée et autres transmission. D'autres services sont proposés, à l'instar de la vérification de l'état des ceintures, des lumières, de l'éclairage de cockpit, des filtres, de la pression des pneus, de la validité de l'équipement de sécurité ou les

ampoules, du lavage des véhicules ou encore du changement de pneus. Le réseau TQAS, réparti déjà sur 102 centres couvrant tout le territoire national, propose aujourd'hui, des prestations en toute transparence avec des prix affichés. Pas de frais supplémentaires sans «l'approbation» du client, personnel «formé» et «qualifié», des équipements «modernes» et des outils de «haute qualité». Un magasin bien conçu avec des panneaux accrocheurs et logos visibles, un environnement «accueillant» dans un lieu «propre» et «bien organisé». A cet effet, une nouvelle campagne de communication dans le but de promouvoir le concept des centres Total Quartz Auto Service est lancée ces jours-ci, par Total Algérie. Une nouvelle stratégie qui se déploie en effectuant une transition des centres Rapid Oil Change (offrant auparavant comme service la vidange) à des centres TQAS offrant plus de services dédiés à l'entretien des véhicules. «Le nombre de nos centres d'entretien automobile opérationnels, sur tout le territoire national est à l'image de nos ambitions. Toutes les équipes ont pour but de

satisfaire tous nos clients afin qu'ils puissent repartir à bord de leurs véhicules avec le sourire, tout en ayant remplis nos engagements», a déclaré le directeur Commercial de Total Lubrifiants Algérie, Redouane Karar qui souligne, que les centres TQAS proposent aujourd'hui, une «large» gamme de services, destinée à toutes les marques de voiture. Outre les changements d'huile, des points de contrôle gratuits et des produits de qualité TOTAL sont au menu de la clientèle de Total Algérie. A noter qu'à cette occasion, une application, disponible sur Play store et Apple store, a été lancée sous forme de géo-localisation des centres à travers le territoire national, mais aussi une plateforme informative des dernières informations, actualités et promotions de la filiale Total Lubrifiants Algérie. «Avec l'application Total Services, nous souhaitons offrir un service de qualité et satisfaire une cible de plus en plus mobile. Une cartographie permettant aux automobilistes de s'orienter vers le centre TQAS le plus proche, mais aussi de recevoir les dernières offres et promotions

pour utiliser au mieux leur véhicule», a affirmé Redouane Karar. Il convient de signaler que Total est un groupe mondial et global de l'énergie, l'une des premières compagnies pétrolières et gazières internationales, N°2 mondial de l'énergie solaire. Ses 100 000 collaborateurs contribuent à la mission du Groupe, à savoir s'engager pour une énergie «meilleure», «plus sûre», «plus propre», «plus efficace», «plus innovante» et «accessible» au plus grand nombre. Présent dans plus de 130 pays, Total met tout en œuvre pour que ses activités soient accompagnées d'effets positifs dans les domaines économiques, sociaux et environnementaux. Pour sa filiale algérienne, en l'occurrence Total Lubrifiants Algérie, elle a commencé la commercialisation des lubrifiants sous les marques TOTAL et ELF en septembre 2003 avec une «large» gamme de produits répondant aux différents besoins de ses clients, particuliers et industriels. lubrifiants automobiles, industrie et marine, graisses, antigels et liquides de refroidissement.

Abdellah M.

Relations algéro-hongroise La Hongrie «disposée» à fortifier sa coopération avec l'Algérie

La Hongrie est «disposée» à renforcer sa coopération avec l'Algérie et à la diversifier dans les différents domaines, a indiqué, hier à Alger, le sous-secrétaire d'Etat au ministère hongrois des Affaires étrangères, Szilveszter Bus. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une réunion de travail avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Hassane Rabehi, S. Bus a précisé, que «les discussions ont porté, outre les relations politiques, sur le renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et la Hongrie et la diversification de leur coopération dans

les différents domaines de développement». Il a souligné, à ce propos, que les deux parties se sont penchées sur «les perspectives de développement de cette coopération, en particulier, dans les domaines du commerce, l'agriculture, l'agro-alimentaire, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, l'industrie automobile, et l'enseignement et la recherche». Szilveszter Bus a mis en avant, à cette occasion, «l'importance d'échanges entre les hommes d'affaires des deux pays et leur multiplication en vue de trouver de

nouvelles opportunités d'investissement», en annonçant prochainement «une visite à Alger accompagnant d'une délégation de la Chambre du commerce et de l'industrie de Budapest». Il a également relevé que sa rencontre avec le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, a été «très riche» et «très intéressante», se félicitant des «bonnes relations traditionnelles» qu'entretennent les deux pays. Le responsable hongrois a souligné, en outre, le «rôle central» de l'Algérie dans le Maghreb, le qualifiant d'«acteur clé», pour la stabilité et la prospérité régionale.



Matériaux de construction Baisse de près de 18% de l'importations sur 9 mois

La facture d'importation des matériaux de construction s'est chiffrée à 1,61 milliard de dollars (md usd) sur les 9 premiers mois 2016, contre 1,95 md usd sur la même période de 2015. Soit une baisse de 18%.

La baisse aura été faible pour ce qui est des quantités importées. Ces dernières se sont établies à «7,95 millions de tonnes (Mt) contre 8,14 Mt, soit une baisse de seulement 2,4%. Exception faite au bois dont les volumes importés ont connu une hausse. L'on explique que cette baisse de la facture par le recul des quantités importées et celle contractée par les cours mondiaux de certains produits.

L'on impute également cette baisse au régime des licences d'importation appliqué au ciment à portland gris et au rond à béton. Depuis l'instauration de cette initiative les prix moyens à l'importation par

l'Algérie en ciment ont baissé de près de «12% sur les 8 premiers mois 2016, par rapport à la même période de 2015». Durant 2015, la facture d'importation des matériaux de construction s'était chiffrée à «2,54 milliards usd».

Rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2016, l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences. Son contingent a été fixé à «2,75 millions de tonnes sur l'année 2016, alors qu'il avait été fixé initialement à 1,5 million de tonnes». Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à «2,6 millions de tonnes, alors qu'il avait été fixé initialement à 2 millions de tonnes».

Ainsi, selon une étude du centre national de l'Informatique et des statistiques des douanes (Cnis), les ciments (non pulvérisé, portland, alumineux, hydraulique...) ont été importés pour un montant de «257,8 millions usd contre 352,9 millions usd», soit une baisse de 27% entre les deux périodes de comparaison. Les quantités importées de ces produits ont également baissé passant de 4,83 Mt à 3,98 Mt. Quant à la facture d'importation de fer et d'acier (rond à béton), elle s'est chiffrée «à 898,8 millions usd contre 1,08 milliard



usd», soit une baisse tout aussi importante de 17,04%. Les quantités importées ont également baissé de 8%, pour atteindre 2,04 Mt contre 2,21 Mt. Concernant, le bois destiné à la construction et ses dérivés, sa facture d'importation a baissé de 13,8%, se chiffrant ainsi à «415,9 millions usd contre 482,5 millions usd», contrairement aux quantités importées qui ont augmenté de 80% passant de 1,05 Mt à 1,89 Mt.

Une hausse de 2,73% a été constatée pour la facture d'importation des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires).

Celle-ci se serait chiffrée à «37,9 millions usd contre 36,9 millions usd». Les quantités importées de ces produits ont en revanche baissé de 8,06%, passant de «38.809 t à 35.678 t».

Amel D.

Crédit à la consommation (véhicules)

BNA et Tahkout manufacturing company signent une convention



La Banque nationale d'Algérie (BNA) et Tahkout manufacturing company (TMC) ont signé, hier à Alger, une convention de financement bancaire dans le cadre du

crédit à la consommation accordé aux particuliers pour l'acquisition des véhicules de marque Hyundai fabriqués localement par TMC. En vertu de cet accord, signé par le

P-dg de TMC, Mahieddine Tahkout, avec un responsable à la BNA, cette banque publique peut accorder des crédits qui peuvent atteindre jusqu'à 70% du prix du véhicule Hyundai fabriqué par cette société privée algérienne. Questionné sur le taux d'intérêt qui sera appliqué à ce crédit à la consommation-véhicule, le P-dg de la BNA, Achour Aboud, présent à la cérémonie de signature, a indiqué, qu'il avait été fixé à 8,5% avec une durée maximale de remboursement de cinq (5) ans. Ces crédits peuvent être accordés dès dimanche prochain, a aussi fait savoir Aboud. «Le taux d'intérêt appliqué généralement par la BNA aux crédits à la consommation est de 9%. Mais, nous allons appliquer un taux réduit de 8,5% pour les crédits destinés à l'achat des véhicules» fabriqués par TMC, a-t-il expliqué. En outre, la BNA peut également proposer des crédits avec des taux inférieurs à 8,5% dans le cas d'achats groupés

effectués par des entreprises au profit de leurs employés, selon le premier responsable de la BNA. Il a justifié que la réduction du taux d'intérêt pour l'acquisition des véhicules de cette marque du fait de la participation de la BNA dans le financement de l'usine d'assemblage et de montage des véhicules Hyundai à Tiaret. «Le groupe Tahkout est parmi les principaux clients de la BNA. Nous avons participé au financement de l'usine, et maintenant nous voulons soutenir la commercialisation de ses véhicules», a expliqué Aboud. L'octroi de ce type de crédits entre également, dans le cadre de la promotion de la production nationale visée par les pouvoirs publics à travers le lancement du crédit à la consommation qui avait été réintroduit l'an dernier pour les produits fabriqués en Algérie uniquement, et ce, quel que soit le taux d'intégration. Les entreprises dont les produits sont éligibles à ce

crédit sont celles qui exercent une activité de production ou de service sur le territoire national et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers, selon le décret exécutif relatif au crédit à la consommation.

Pour rappel, l'usine d'assemblage et de montage de véhicules de marque Hyundai à Tiaret avait été inaugurée en octobre dernier, avec une capacité de production de 60 000 unités pour la première année d'activité. Cette capacité devrait passer à 100 000 unités à partir de la deuxième année. Huit (8) modèles de véhicules sortiront des trois lignes de montage de l'usine dont Elantra, Santa Fe, i10, i20 et Accent RB. A une question sur les prix de cession de ces véhicules fabriqués dans son usine de Tiaret, Tahkout a avancé, qu'ils seraient de 20 à 30% inférieurs aux prix des mêmes modèles importés.

Houda H.

Logements AADL

Plus de 46 000 recours déposés

46 038 recours déposés par les souscripteurs AADL ont été examinés par la commission des recours relevant de la tutelle. Selon un communiqué du ministère, la commission avait déjà répondu à 33 934 recours. «Le ministère de l'Habitat a effectué un inventaire global des dossiers des souscripteurs ayant déposé leurs recours auprès de la commission installée au niveau du ministère. Une réponse a été donnée à 33 934 recours, 2 428 recours auront incessamment une réponse, et 9 676 sont en cours d'examen», a ajouté le même communiqué. Il s'agit de 5 types de recours, le premier concerne les souscripteurs, dont les dossiers ont été rejetés par le fichier national et ceux ayant fait l'objet d'un deuxième contrôle au niveau du fichier national (4 254 recours). La deuxième

catégorie concerne les recours rejetés au nombre de 1 342 recours pour non cotisation à la sécurité sociale. La troisième catégorie englobe les personnes dont les dossiers ont été refusés pour «double inscription (époux/épouse) et les inscrits dans plus d'une wilaya. Aucune suite n'a été donnée aux recours estimés à 610 en raison de l'absence d'adresses de résidence, selon les données du ministère. La quatrième catégorie concerne les souscripteurs rejetés pour non-conformité des salaires (seuil plus élevé et moins élevé) aux conditions de souscription à l'AADL avec 2 795 recours. La cinquième catégorie porte sur les souscripteurs rejetés pour «diverses raisons» avec 675 recours qui feront l'objet d'examen prochainement», a conclu le communiqué. En

octobre dernier, le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune, avait écarté l'existence des difficultés de financement des projets de logement, notamment selon la formule de location-vente (AADL). «Les engagements du secteur découlent des instructions du gouvernement pour mettre les projets à l'abri des répercussions du recul des recettes financières du pays», avait-t-il rassuré, il y a un mois. Au terme des chiffres, plus de 920 000 logements, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation à travers le territoire national et aucun projet n'a rencontré de difficultés de financement à ce jour, avait-t-il encore rassuré. Dans la capitale, 120 000 logements de type location-vente sont en cours de réalisation. Après la distribution de tous les logements des souscripteurs

du programme AADL 2001-2002, le surplus de logement sera affecté aux souscripteurs d'AADL 2. Alger compte plus de 160 000 souscripteurs (programmes AADL 1 et 2). Les dates de paiement seront fixées suivant les moyens de l'AADL. Selon Tebboune la crise du logement en Algérie est en voie de règlement et les projets ne s'arrêteront pas quelle que soit la source de financement. Concernant le prix du logement, Tebboune avait annoncé une hausse (23%) des prix des logements pour les souscripteurs inscrits par Internet en 2013 (AADL 2). Cette hausse sera appliquée aux mensualités qui seront payées par les souscripteurs, après la réception de leur logement et non lors du paiement des quatre tranches.

Malik M.

Raccordement au gaz naturel à Aïn Defla Les habitants de la commune Tarik Ibn Ziad bientôt branchés

Les habitants de la commune Tarik Ibn Ziad, dans la daïra de Bordj Emir-Khaled seront très bientôt raccordés au gaz de ville car une enveloppe de 257 millions de dinars vient d'être allouée au secteur en charge de la réalisation de ce projet. Il faut souligner que la population de cette localité, à défaut de gaz naturel, est contrainte, jusqu'à ce jour, d'utiliser la bonbonne de gaz qui se fait désirer de temps à autre, particulièrement durant la saison hivernale où la demande est plus importante. Ainsi, l'offre qui se trouve inférieure à la demande entraîne automatiquement une tension sur le produit qui se répercute sur le prix. De 200 DA le prix officiel de la bonbonne de gaz, ce dernier atteint les 250, voire 280 DA au niveau des douars de cette commune. Selon la direction de l'énergie et des mines d'Aïn Defla, «le taux de pénétration en gaz avoisine les 53%, alors qu'il était de 15% en 1999. Quant au nombre d'abonnés, il est aujourd'hui de plus de 65 000 alors qu'il était de près de 15 000 en 1999». Lors d'une récente visite de Benyoucef Aziz, wali d'Aïn Defla, effectuée dans cette daïra, ce dernier a jugé «le raccordement des habitations en gaz naturel en deçà des attentes des populations locales qui souhaitent voir les chefs-lieux communaux raccordés à cette ressource énergétique et en finir avec les bonbonnes de gaz». A la suite de ce constat, le wali a instruit la direction de l'énergie de «rattraper le retard» afin que la grande majorité de la population de la wilaya d'Aïn Defla puisse jouir des bienfaits de cette énergie.

M'sila Arrestation de 7 personnes pour séjour illégal

Sept ressortissants africains en séjour illégal ont été arrêtés par les services de la Gendarmerie nationale à M'sila suite à une opération de contrôle à Sidi Aïssa, distante de 100 km du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris lundi auprès du groupement territorial de ce corps constitué. Ces immigrés clandestins de nationalités guinéenne et ivoirienne ont été arrêtés dans un barrage de contrôle à Aïn Lahdjel, sur la RN 8 entre M'sila et Bouira a-t-on indiqué, ajoutant qu'ils se trouvaient à bord d'un bus assurant la ligne Alger-Hassi Messaoud (Ouargla). Présentées devant le tribunal de Sidi Aïssa, une peine de 6 mois avec sursis assortie d'une amende de 20.000 DA a été prononcée à l'encontre de ces ressortissants, a-t-on appris de même source.

Blida La Mediterranean Float Glass de Larbaâ lance sa deuxième ligne de production

La Mediterranean Float Glass (MFG), filiale de Cevital spécialisée dans la fabrication de verre plat à Larbaâ (Blida), a lancé, hier, sa deuxième ligne de production, qui portera ainsi sa capacité de production globale à 1400 tonnes de verre par jour.

«C

ette nouvelle ligne de production, réalisée pour un coût de 120 millions d'euros, d'une capacité de 800 tonnes/jour, portera la production globale de la MFG à 1400 tonnes de verre/jour, soit de quoi lui assurer un taux de croissance de 133 % en 2017», a expliqué sur place, le PDG du groupe Cevital, Issad Rebrab, lors de la cérémonie d'inauguration à laquelle a pris part un émir d'Abou Dhabi, Nehiane Mohamed Ahmed Nehiane. Cette première société du genre à l'échelle africaine et 12^e à l'échelle mondiale, en matière de fabrication de verre plat, devrait atteindre un chiffre d'affaires de 45 millions d'euros, à la fin 2016, a-t-il ajouté. Depuis la mise en exploitation de la MFG en 2007, l'Algérie, auparavant pays importateur de verre plat, est devenue un pays exportateur de cette matière, en destinant un taux de 70 % de la production de la Mediterranean Float Glass, à l'exportation, et les 30 % restants sont destinés à la couverture des besoins du marché national, a expliqué Issad Rebrab. Signalant l'ouverture par la MFG, à ses débuts, de nombreux marchés au sud de l'Europe (France, Portugal, Espagne, Italie), il a estimé que cette nouvelle ligne de production permettra l'occupation de nouveaux marchés, qui s'ajouteront aux pays du Maghreb arabe et la Turquie. Selon Rebrab, l'Algérie est



actuellement le premier fournisseur de la Tunisie et de l'Espagne en verre transparent, sachant que, sur le continent africain, cette industrie est disponible seulement en Algérie, en Egypte et en Afrique du Sud. L'entrée en production de cette société a fait reculer la facture nationale d'importation du verre plat d'environ 30 millions d'euros, a encore souligné le PDG de Cevital, signalant son projet de diversifier sa production de verre à l'avenir. La Mediterranean Float Glass produit, également, le verre utilisé dans les équipements électroménagers, les immeubles et les véhicules. Le président-direc-

teur général du groupe Cevital a assuré, par la même occasion, que son groupe œuvre en vue de promouvoir l'Algérie en un pays exportateur dans de nombreux domaines, grâce au lancement attendu de nombreux projets, dont une usine de production de ciment à Constantine, d'une capacité de près de deux millions de tonnes/an, parallèlement à l'extension programmée de l'usine d'équipements électroménagers de Sétif. Les membres de la presse ont été invités, à l'occasion, à une visite guidée de cette filiale de Cevital.

Arab M.

Don de sang Grande affluence des travailleurs et des élus de la wilaya d'Alger

La campagne de don de sang a connu lundi à Alger une grande affluence de la part des travailleurs, des agents et des élus des circonscriptions et communes relevant de la wilaya d'Alger venus nombreux, exprimer leur solidarité avec les malades, a-t-on constaté au niveau de la wilaya. Dans une déclaration, l'inspectrice chargée du dossier de solidarité au niveau du cabinet du wali d'Alger, Faïrouz Mohamdi, a fait savoir que deux équipes médicales, une au niveau de la wilaya d'Alger et l'autre mobile, ont été mobilisées pour collecter les dons de sang, ajoutant que la campagne de don de sang dans la wilaya d'Alger a connu une «grande

affluence» de la part des travailleurs de la wilaya d'Alger.

La responsable a indiqué que cette opération a été organisée à l'initiative du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales en coordination avec l'Agence nationale du sang et l'hôpital Mohamed-Lamine-Debaghine (Ex-Maillot).

Le docteur Mohamed Yazid Sotou de l'hôpital Mohamed-Lamine-Debaghine a pour sa part indiqué que l'opération a connu une grande affluence des citoyens hors wilaya qui ont bénéficié d'un dépistage et d'analyses médicales gratuites sur d'éventuelles maladies transmissibles par le sang. Il a relevé par ailleurs une réticence des

citoyens quant au don de sang, mettant en exergue l'importance de la sensibilisation à cet acte humanitaire en solidarité avec les malades et les victimes des accidents de la route.

Pour sa part, le docteur Soraya Draoui a salué ce genre d'initiatives qui répondent aux besoins croissants en sang de personnes atteintes de maladies chroniques nécessitant un don de sang régulier à l'instar de la thalassémie, une maladie héréditaire plus répandue chez les enfants. Elle a dans ce contexte plaidé pour l'organisation de vastes campagnes de sensibilisation pour inciter les citoyens à faire don de leur sang.

Boumerdès Pour l'usage de la médecine traditionnelle chinoise

Des participants à une rencontre sur le diabète, organisée lundi à Boumerdès, ont plaidé pour l'usage de la médecine traditionnelle chinoise, dans le traitement de nombreuses maladies en Algérie.

«L'élargissement de l'adoption de la médecine traditionnelle chinoise ou aiguilles chinoises (acupuncture) peut contribuer dans une grande mesure dans la prévention et le traitement de nombreuses maladies, de par le monde», a indiqué le Pr Khebzi Khaled, de l'université de Biskra, en marge de cette rencontre. «L'acupuncture suppose l'existence d'une énergie vitale indispensable à la vie, circulant partout dans le corps. La sélection et la méthode de stimulation de ces points d'énergie sont déterminées par l'acupuncteur, qui se base sur le bilan énergétique du mala-

de», a encore expliqué le Pr Khebzi, qui œuvre actuellement à la création d'une école pour la formation d'acupuncteurs, à Biskra. L'Algérie compte, actuellement, 150 acupuncteurs, a-t-il ajouté, insistant sur l'impératif d'exploitation des «aiguilles chinoises comme une thérapie complémentaire à la médecine moderne, tout en l'accompagnant par une diète alimentaire adéquate».

De son côté, le Pr Boumedienne Khaled, de l'université de Sidi Bel-Abbès, a souligné l'importance d'une bonne diète alimentaire, équilibrée et diversifiée, dans le traitement des personnes diabétiques, voire non diabétiques. Il a appelé, notamment les personnes concernées à prendre du «poisson au moins deux fois par semaine», tout en invitant les parents à élever leurs enfants selon un «bon régime alimentaire

basé sur les fruits et légumes, l'eau, et la pratique sportive», tout en proscrivant l'alcool, le sucre et le tabac. Citant des études récentes, le Pr. Boumedienne n'a pas manqué de mettre en garde contre la «détérioration de l'hygiène de vie des Algériens, ces dernières années, suite à l'introduction dans leur régime alimentaire, de produits industriels», soulignant les bienfaits de notre cuisine traditionnelle. Dans un autre sillage, le président de l'Association des diabétiques de la wilaya de Boumerdès, Mohamed Mokri, a insisté sur le renforcement du foyer des diabétiques de Boudouaou (unique structure du genre à Boumerdès) en médecins spécialisés dans les maladies en rapport avec le diabète, parallèlement à la réouverture du laboratoire du foyer et sa dotation en moyens matériels nécessaires.

Tébessa Plus de 330 affaires d'infractions commerciales traduites en justice

Pas moins de 336 affaires liées à des infractions commerciales ont été traitées par la justice dans la wilaya de Tébessa, en octobre dernier, a-t-on appris auprès de la chargée de communication de la Direction du commerce. Les éléments de la brigade de contrôle des pratiques commerciales ont effectué, au cours du mois dernier, 1047 interventions soldées par le constat de 333 infractions dont 332 ont fait l'objet de procès verbaux et ont été transférées à la justice, a précisé Naïma Belmekki, soulignant que durant la même période et 22 propositions de fermeture administratives de locaux commerciaux ont été formulées. S'agissant du volet de la protection du consommateur et de la répression des fraudes, 104 affaires ont été traduites en justice sur les 674 interventions menées par les agents de contrôle, au cours de la même période, a encore ajouté la responsable. Les principales infractions relevées lors de ces contrôles axent sur le manque d'hygiène dans 42 cas, la mise en vente de produits non conformes ou périmés dans 26 cas et le défaut d'étiquetage avec 20 infractions, a-t-elle indiqué. Les infractions constatées concernent également le non-affichage des prix, l'absence du registre du commerce et la non-facturation des produits mis en vente.

Souk Ahras Augmentation de la surface oléicole

La surface réservée à l'oléiculture dans la wilaya de Souk Ahras est passée de 4500 hectares, il y a quelques années, à 8121 hectares actuellement, a indiqué lundi le chef du service production et soutien agricole à la Direction des services agricoles (DSA), Mohamed Hamza. Cet accroissement est le fruit des programmes de plantation communs de la DSA, de la Conservation des forêts et du Haut Commissariat pour le développement des steppes (HCDS), a souligné ce cadre qui a noté que cette superficie dont 700 oliviers nouvellement plantés dans les deux communes arides du Sud de la wilaya Oued Kebrit et Targalet contient 1,45 million oliviers dont 672 000 productifs. Les actions de sensibilisation et de vulgarisation de la pratique de l'oléiculture ont touché au total 800 agriculteurs, selon la même source qui souligne que l'essentiel des vergers oléicoles est concentré dans les communes de Dréa, de M'daourouch, de Tifech, de Bir Bouhouch et d'Oum Laâdhaim. 600 hectares de l'olivieraie de la wilaya sont irrigués au système de goutte-à-goutte, a relevé Mohamed Hamza qui a mis l'accent sur l'impact du développement de cette arboriculture fruitière pour la fixation des populations rurales, la création d'emplois en ces zones et la densification du couvert végétal de la wilaya. La récolte oléicole de la wilaya, au titre de l'actuelle saison agricole, devra atteindre 104 880 quintaux dont 78 660 serviront à l'extraction de 15 732 hectolitres d'huile d'olive, selon la DSA.

Modernisation des réseaux routiers à El Tarf Un vaste programme en cours de réalisation

Un vaste programme d'entretien et de modernisation des réseaux routiers à travers les communes d'El Tarf est en cours de réalisation, a-t-on indiqué, hier, à la Direction locale des travaux publics. S'inscrivant dans le cadre du programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya, et lancé en 2015, l'entretien des routes cible, entre autres, la réfection de trois chemins communaux situés à Bougous, sur un linéaire de neuf kilomètres, a précisé Rabah Sari. Rappelons qu'un premier lot de ces travaux a été achevé tandis que le second est en cours et le dernier en voie de lancement, pour un montant de 400 millions de dinars.

Le même responsable a indiqué que le chantier de réhabilitation du chemin de wilaya (CW) N°118, sur une dizaine de kilomètres, entre la localité de Cheffia et celle d'Aïn



Kerma, inscrit dans le même programme, est en phase de lancement mettant en exergue l'apport de cette action, appelée, une fois achevée, de conférer une fluidité à la circulation. Le directeur des travaux publics a également précisé que des chantiers de réhabilitation ont été engagés dans les villes frontalières d'El Ayoun et Oum Teboul et portent sur la réfection d'une distance de 4 km. Le programme complémentaire dont a bénéficié la wilaya d'El Tarf, dans son volet travaux publics, concerne également le renforcement de la RN 82, sur une distance de 18

km, a-t-on noté. A signaler que ce chantier est scindé en deux lots de travaux, comprenant l'axe routier El Tarf vers la ville frontalière Zitouna et Aïn Kerma vers Bouhadjar. La même source a cité, en outre, de nombreuses autres opérations engagées dans le cadre du même programme dont le revêtement de la RN 84 A, sur un linéaire de 13,5 km, entre Berrihane à El Chatt. Il a été également fait état de divers chantiers de modernisation ciblant la RN16 qui relie Dréan à Chihani en allant vers la wilaya de Guelma, sur 8 km,

actuellement en voie de parachèvement ainsi que d'autres au niveau de la RN 82, entre El Tarf et Bouhadjar en passant par Zitouna, sur un linéaire de 22 km. Par ailleurs, un échangeur à Aïn Allem (Dréan) devant relier la RN 84 à la RN16 est en cours de réalisation, a précisé, Samir Rouassia, chef de service chargé des ouvrages d'art détaillant que le projet pour lequel un montant de 1,167 milliard de dinars a été mobilisé, est actuellement à 60% de taux d'avancement des travaux.

Bouhabila Y.

Batna Attribution de plus de 150 locaux commerciaux

Au total, 151 locaux commerciaux, dont 35 destinés à la vente des viandes blanches et rouges et le reste au commerce des légumes et fruits, situés au marché de gros à l'avenue de Kechida de la ville de Batna, ont été distribués lundi, a-t-on constaté. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la lutte contre le commerce informel, a indiqué le président de l'Assemblée populaire, Abdelkrim Marouk précisant que la commune de Batna a effectué un recensement des commerçants qui exerçaient dans l'informel, en vue de régulariser leur situa-

tion, depuis l'année 2011. Lors de cette opération, un premier lot de 120 locaux commerciaux a été distribué aux commerçants des avenues de Bouzourane, Parc à forage et Hamla, a-t-on ajouté, soulignant qu'un projet de réalisation de deux marchés de proximité à Parc à forage dont les chantiers avancent à un rythme soutenu seront éventuellement distribués en 2017. Selon le responsable le projet de réalisation d'un marché à la place du marché informel de la rue de Zemala connaît des difficultés soulignant qu'un litige foncier

oppose la commune de Batna à un investisseur et que l'affaire a été traduite en justice. S'agissant du marché de Bordj Elghoula, réalisé dans le cadre du plan communal de développement, le même responsable a souligné que la liste de bénéficiaires sera révisée, rappelant que les commerçants exerçant dans l'informel et dont les noms ont été retenus dans une première phase ont renoncé à occuper ces locaux. Actuellement, la commune de Batna compte sept marchés de proximité.

Amayess A.

Vaccination du cheptel contre la clavelée à Djelfa Plus d'un million de doses de vaccin distribuées

Plus d'un million de doses de vaccin ont été distribuées à Djelfa, dans le cadre de la campagne de vaccination du cheptel contre la clavelée, lancée début octobre dernier pour se poursuivre jusqu'à décembre prochain, a-t-on appris, auprès des services de l'inspection vétérinaire de la wilaya. Selon le chef de l'inspection, Ben Chrik Mustapha, 1,730 million de doses ont été attribuées lors de cette campagne, qui a mobilisé 138 médecins vétérinaires privés, cible un cheptel ovin de près de 2,4 millions de têtes. Cette même campagne de vaccination, inscrite au titre de actions

d'accompagnement assurées, par l'Etat, aux éleveurs, a également englobé la distribution de près de 15 000 autres doses de vaccin contre la rage, destinées à la vaccination du cheptel bovin et des chiens de garde des éleveurs, en plus de 300 000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse, distribuées aux vétérinaires du secteur public. Le responsable a fait part d'une campagne de vaccination similaire, organisée dans la wilaya en juin dernier, contre la clavelée ovine, à travers la distribution de 178 900 doses de vaccin anti clavelée au profit de 444 éleveurs répartis au niveau de 81

foyers d'élevage touchés par cette maladie, dans 10 daïras de Djelfa. L'élevage ovin est une importante source de revenus pour une grande partie de la population de la wilaya de Djelfa, dont le cheptel est actuellement estimé à plus de trois millions de têtes. Cette importante ressource animale a promu la wilaya au premier rang national, en matière de production de viandes rouges, d'où «l'intérêt» accordé par les autorités locales à la préservation de cette économie productrice de richesse, a ajouté le responsable.

Sidi Bel-Abbès Plus de 2 700 ha de forêts endommagées en quatre mois

Quelque 290 feux de forêts ont été enregistrés dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès du 1 juin au 31 octobre dernier endommageant 2710 hectares, a-t-on appris, hier, auprès de la conservation des forêts. Les dégâts ont affecté 1380 ha de forêts, 1200 ha de maquis, 5 ha de broussailles et 80 ha d'alfa, a indiqué la chef de service de la Protection végétale et animale, Fatima Benhaddache. La wilaya a enregistré, au courant du mois d'août dernier, trois incendies durant une semaine au niveau de plusieurs forêts, notamment dans les parties et au sud de la wilaya dont ceux de la forêt «El Kettarnia» limitrophe aux communes de Sfifef et Aïn Adhan, de la forêt proche de Telagh et Teghalimet et la forêt «Tibouaziz» entre les communes de Dhaya et Oued Sebaâ. Pour circonscrire ces feux, des moyens humains et matériels importants ont été mobilisés dont la colonne mobile, sauf que le relief accidenté de ces zones montagneuses a rendu difficile l'intervention des agents de la protection civile, de même que la canicule sévissant à cette période, a-t-on souligné. Dans l'ensemble, une baisse du nombre d'incendies a été relevée lors de la campagne de lutte contre les feux de forêts 2016 par rapport à la même période de l'année dernière où 314 feux ont été enregistrés détruisant une superficie de 3590 ha. La wilaya de Sidi Bel-Abbès occupe la première place au niveau national en termes de feux de forêts cette année, selon les statistiques de la Direction générale des forêts (DGF). La conservation des forêts de la wilaya de Sidi Bel-Abbès a prévu, par ailleurs, de vastes opérations de reboisement pour les superficies endommagées, en collaboration avec des associations locales.

Oran Ouverture prochaine d'un centre d'aide pour le travail des déficients mentaux

Un centre d'aide pour le travail (CAT), destiné aux déficients mentaux âgés de 18 ans et plus, sera ouvert prochainement au pôle urbain de Belgaïd (Bir El Djir) à l'Est d'Oran, a-t-on appris lundi du directeur de l'Action sociale de la wilaya.

Ce CAT d'une capacité de 120 places pédagogiques, devant prendre en charge les jeunes des centres médicaux pédagogiques et autres établissements scolaires pour déficients mentaux, sera doté d'ateliers de formation dans les métiers de cuisine, de blanchisserie, de pâtisserie, de photographie, d'informatique et de jardinage, a indiqué Mohamed Fedala. Cet établissement, dont les travaux tirent à leur fin, est le premier du genre, dédié à l'insertion socioprofessionnelle de cette catégorie de personnes aux besoins spécifiques, a-t-il souli-



gné. Cette réalisation d'un coût de 130 millions de dinars se veut une réponse aux attentes de cette catégorie sociale pour les préparer au monde du travail, a ajouté le même responsable, signalant que cette structure est appelée à assurer des prestations en sous-traitance au profit des deman-

deurs de service. A ce titre, la Direction de l'action sociale prévoit, pour la journée du 3 décembre prochain, l'organisation d'une rencontre sur la promotion professionnelle des handicapés et leur accompagnement, a-t-on annoncé. La Direction de l'action sociale dispose de trois

centres médico-pédagogiques à l'USTO (Bir El Djir), à Messerghine et à Arzew, d'une capacité totale de 512 places, en dehors des 146 au profit d'enfants handicapés encadrés par des associations, a-t-on rappelé de même source.

Lehouari K.

Tissemsilt Ouverture prochaine d'un centre médical pilote au profit des personnels de l'éducation

Un centre médical pilote, le premier du genre au niveau national, sera ouvert au mois de janvier prochain à Tissemsilt, au profit des personnels de l'éducation, a-t-on appris lundi du chef de la Commission de wilaya des œuvres sociales des personnels de l'éducation.

Cette structure fournira des prestations médicales aux personnels de l'éducation de la wilaya, à leurs ayants droit et aux retraités du secteur, a souligné Ahmed Hella. Le

siège abritant ce centre a fait l'objet dernièrement d'une visite d'inspection de la commission nationale des œuvres sociales des personnels de l'éducation. Les autorités locales se sont engagées à l'ouvrir en janvier prochain. Ce siège octroyé par la Direction de l'éducation de la wilaya fera l'objet de travaux de réfection et de raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et de gaz sur financement de l'APW et de l'APC de Tissemsilt. La Direction de

wilaya de la santé et de la population prendra en charge son équipement en matériel médical nécessaire et son encadrement médical. Par ailleurs, la Commission de wilaya des œuvres sociales des personnels de l'éducation a programmé une «Omra» pour 90 employés (enseignants, instructeurs, fonctionnaires), ainsi qu'un voyage touristique au Maroc pour 30 autres, outre un tournoi régional de football et un autre de wilaya en pétanque.

Tlemcen Le centre d'instruction des Forces navales de Ghazaouet baptisé au nom du chahid Matri Mohamed

Le centre d'instruction des Forces navales de Ghazaouet (Tlemcen) a été baptisé, hier, au nom du chahid Matri Mohamed, par le général Mebarki Ahmed, commandant de la façade maritime ouest de la 2^e région militaire. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'application de la décision du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense nationale et chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) portant sur la baptisation des structures militaires au nom de chouhada pour perpétuer leur mémoire et mettre en exergue leur rôle dans la libération du pays, a souligné le général Mebarki dans une allocution lors de cette cérémonie, en présence des autorités locales, de membres de la famille du chahid et de représentants de la famille révolutionnaire de la région, coïncidant avec la célébration du 62^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de

libération nationale. La baptisation des structures militaires aux noms de chouhada est un honneur et à la fois une lourde responsabilité à assumer par les éléments de l'ANP, a-t-il déclaré les appelants à fournir le maximum d'efforts pour demeurer fidèles aux principes et aux valeurs pour lesquels se sont sacrifiés les chouha-

da. Le chahid Matri Mohamed, né en 1937 à Béni Messahel (Tlemcen), a rejoint les rangs de la glorieuse Armée de libération nationale (ALN) en 1955 comme soldat participant avec bravoure à plusieurs batailles dans la zone deux de la wilaya V historique (à oued Zaouïa, Sidi Mohamed Khouane et Fellaoucene 1, ...).

Il fut chargé d'une mission au Maroc par le commandement de l'ALN en tant qu'éclaireur aux frontières et ensuite promu au grade de lieutenant. Il tomba au champ d'honneur en 1961 avec un nombre de compagnons d'armes dans une bataille livrée à l'occupant français à Telagh (Sidi Bel-Abbès).

Saisie d'environ 45 000 unités de produits pyrotechniques

Dans un autre contexte, la police judiciaire de la Sûreté de la wilaya de Tlemcen a opéré, la semaine dernière, la saisie d'environ 45 000 unités de produits pyrotechniques, a-t-on appris de la cellule de communication de ce corps de sécurité. Cette saisie a été opérée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une grande quantité de pétards et feux d'artifice acquise par des personnes à Tlemcen par le biais d'un réseau de contrebande, dans le but de l'écouler à l'occasion de la célébration du Mawlid Ennabaoui, selon la même source. Les éléments de la police judiciaire ont pu identifier un buraliste suspect dont le local et le domicile ont été perquisitionnés sur la décision du parquet, permettant la découverte de la marchandise prohibée de fabrication étrangère stockée. Le propriétaire de la marchandise a été présenté devant le procureur de la République qui l'a mis en examen. Par ailleurs, les services du poste de surveillance des douanes de Honaine ont opéré, dimanche, la saisie de 9 quintaux des déchets de cuivre lors d'un barrage de contrôle dressé sur le chemin reliant Sidi Cherif à Remchi, selon la cellule de communication de la Direction régionale des douanes de Tlemcen. Cette marchandise a été découverte à bord d'un camion, selon la même source qui a signalé que l'opération a permis d'appréhender deux personnes, déférées devant la justice. La valeur de la marchandise et du moyen de transport saisis est estimée à 370.000 de dinars et de l'amende douanière à 3,7 millions de dinars.

Tamanrasset fièvre de la vallée du Rift Des mesures préventives intensifiées aux frontières sud du pays

Des mesures préventives ont été intensifiées sur le terrain, aux frontières sud du pays, pour faire face à la fièvre de la vallée du Rift, une zoonose apparue dernièrement dans le pays voisin, a-t-on appris lundi auprès des services vétérinaires de la wilaya de Tamanrasset. Ces mesures déployées aux frontières, notamment dans les régions de in-Guezam et Tin-Zaouatine, consistent en l'interdiction de l'entrée des cheptels, tels qu'ils soient (bovins, ovins ou camélins), sur le territoire national, pour empêcher tout risque d'introduction de cette maladie animale et ainsi, préserver le cheptel local et éviter la contamination de l'homme, a expliqué le chef de l'inspection vétérinaire, Boubekeur Boutefna. Les vétérinaires de la région sont mobilisés afin de suivre de près l'état des cheptels locaux et permettre leur préservation, a indiqué le responsable en signalant le lancement, dans ce cadre, d'un programme de sensibilisation, à travers les ondes de la radio et les affichages, sur les dangers de cette maladie, ses symptômes et les voies de sa prévention. Le président de la Chambre de l'agriculture de Tamanrasset, Mohamed Bahmed, a mis l'accent, de son côté, sur la nécessité d'intensifier les actions des unités de santé animale dans les régions frontalières, afin d'assurer les contrôles vétérinaires des cheptels, nombreux dans ces régions et appartenant à des éleveurs algériens, et d'éviter des pertes à l'économie nationale. Des sources locales dans la région frontalière de Tin-Zaouatine, ont fait état des cas d'apparition de maladies chez des ovins et des camélidés, entraînant la mort et l'avortement de certaines bêtes, ainsi que des cas présentant des hypertrophies au niveau du collier. Des symptômes enregistrés pour la première fois, a-t-on indiqué. Le chef de l'inspection vétérinaire de la wilaya a indiqué qu'une équipe de vétérinaires est sur les lieux et procède aux diagnostics nécessaires, et qu'il faudra attendre les résultats de ces diagnostics pour pouvoir se prononcer.

Ouargla Près de 200 exposants au salon international "Hassi Messaoud Expo"

Quelque 200 exposants nationaux et étrangers, prennent part à la 6^e édition du salon international des fournisseurs de produits et services liés à l'activité pétrolière et gazière (15 au 17 Novembre), ouvert hier à Hassi Messaoud (80 km à l'Est du chef-lieu de la wilaya de Ouargla).

Réservé aux professionnels du secteur des hydrocarbures, le salon regroupe des entreprises et groupes industriels versés dans différents segment de l'activité pétrolière et gazière, dont le forage, la maintenance des installations, les services de soutien, le génie-civil, les télécommunications, les constructions, le raffinage, l'hygiène, la sécurité et la protection de l'environnement. Cette manifestation économique constitue une «véritable» opportunité aux professionnels (responsables, cadres, dirigeants et consultants) algériens et étrangers représentants d'une vingtaine de pays, dont la Chine, la Russie, les Etats-Unies (USA), la Pologne, la France et le Canada, pour présenter leurs produits et services, en plus leur savoir-faire dans ce domaine, ont indiqué les organisateurs. Elle offrira aussi un espace adéquat aux entreprises algériennes (publiques et privées), ainsi que les petite et moyenne entreprises (PME) et les jeunes promoteurs venus dans le but d'exposer leurs articles et services, et promouvoir le produit national, a-t-on ajouté. Le salon vise à contribuer à la dynamisation du processus de développement dans le Sud du pays, en offrant aux entreprises nationales l'opportunité de montrer leur savoir-faire en se frottant des expériences des multinationales



présentes à Hassi Messaoud, ce qui ne peut que se répercuter positivement sur la résorption du chômage dans la région, souligne les organisateurs. Cet objectif est un «défi» auquel fait face les autorités locales et régionales à la lumière des nouvelles orientations du gouvernement et le rôle de ces dernières dans la promotion de l'investissement et le développement de l'entreprise. Dans une conjoncture mondiale marquée par la baisse des prix du pétrole, ce rendez-vous professionnel, est appelé avec cette large participation nationale et internationale, à montrer l'ensemble des efforts fournis par l'Algérie en matière de stabilisation des prix du baril, à travers son rôle joué au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), mais aussi en dehors de cette organisation, a-t-on précisé. Une série d'ateliers et des conférences s'articulent autour de divers thèmes relatifs au monde des hydrocarbures, qui

seront animés par des experts algériens et étrangers, figurent également au programme du salon, a-t-on fait savoir. Organisé dans la capitale algérienne des hydrocarbures (Hassi Messaoud), ce rendez-vous économique, qui a été ouvert par les autorités de la wilaya de Ouargla, se poursuit jusqu'à jeudi où l'on attend quelque 10 000 visiteurs. Initié, par la société «Petroleum Industry Communication», depuis 2011, le salon «Hassi Messaoud Expo», qui se veut une plateforme idéale de communication entre les intervenants dans le secteur des hydrocarbures, et permettra aussi de conclure des partenariats, de signer des contrats et d'échange des expériences, à l'instar d'une convention de partenariat qui sera signée entre l'entreprise Hydra hydraulique (Algérie) et REAM uRTI (Russie), concernant le domaine de fabrication des équipements hydrauliques, a-t-on signalé.

Kadiro Frih

El Oued Revivification de la pensée soufie et les valeurs de modération dans la société

La revivification de la pensée soufie et les valeurs de modération dans la société a été soulignée, par des participants à une rencontre tenue dimanche soir au siège de la zaouïa (confrérie) Tidjania à Guemmar, (El Oued), sur «la mission du soufisme et les défis actuels», organisée à l'initiative de la confrérie Tidjania, dont le siège est à Témacine (Ouargla). Dans une communication intitulée «la mission du soufisme dans le traitement des questions actuelles», le Dr. Abdelhamid Hima de l'université d'Alger a, mis en relief «le rôle du soufisme dans l'ancrage de la culture de la modération loin des phénomènes de l'extrémisme et de l'exagération qui se sont développés, nécessitant», a-t-il avancé, la pro-

pagation de la pensée inspirée de la Sunna (conduite du prophète QSSSL). Le directeur des affaires religieuses et des wakfs d'El Oued, Salaheddine Bouzidi, a, de son côté, mis en avant la nécessaire lutte contre le phénomène de l'extrémisme par l'adoption de la pensée soufie, inspirée de la Sunna, en vue de prémunir les jeunes et préserver la cohésion sociale à la faveur de la propagation des valeurs religieuses modérées. L'enseignante Zakia Khaled, de l'université d'El Oued, a révélé, dans sa communication que «le message de la Tidjania dans la mise à jour du discours soufi», a indiqué que «la rénovation du discours soufi demeure une nécessité imposée par les défis actuels», ajoutant que la zaouïa

Tidjania, qui est consciente de cette question, s'emploie à mettre en œuvre un projet de mise à jour du discours soufi susceptible de préserver les valeurs du soufisme axées sur la modération. Ali Zitouna, de l'université d'El Oued, a estimé pour sa part que la coexistence sociale ne peut être concrétisée qu'avec l'adoption des valeurs de la modération, ainsi que le rejet de l'intransigence et de l'exagération, principe du premier fondateur de la confrérie Tidjania. Organisée par la zaouïa Tidjania, cette rencontre, dont la première journée a été organisée au siège de la zaouïa à Témacine (Ouargla), a été animée par des choyoukh, des universitaires et Oulamas de l'université Ez-Zitouna (Tunis).

Laghouat Plus de 620 millions de dinars de créances recouvrés par la CNAS

Un montant de plus de 620 millions de dinars de créances détenues par la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) à Laghouat, auprès des employeurs a été recouvré à ce jour sur la base d'un échéancier, a-t-on appris auprès des responsables de cet organisme. Cette opération, a permis de régulariser la situation de près de 3000 affiliés à la CNAS, intervient en application des mesures «exceptionnelles» contenues dans la loi de finances

complémentaire 2015 (LFC-2015) aux employeurs, a précisé le chef de service du Contentieux à la l'agence locale, Salim Chartouh. Le même responsable a fait savoir, en outre que quelque 400 affiliés à la CNAS «n'ont pas encore bénéficié de ces mesures, au moment où le portefeuille des créances détenues par l'agence de la CNAS à Laghouat sur cette catégorie, à atteint un milliards DA», ajoutant

que les employeurs concernés sont invités à se rapprocher de la caisse pour payer leurs cotisations et régulariser leur situation envers la sécurité sociale. Dans ce cadre, l'agence locale de la CNAS, à initiée des rencontres avec des représentants de différentes entreprises, l'emploi, l'inspection de travail, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes et la Caisse nationale d'assurance du chômage, a-t-il conclu.

L'iPhone 8 doté d'un système de recharge sans fil ?

Recharger son iPhone sans même le poser sur une base : une innovation sur laquelle semble travailler Apple. A l'occasion du 10^e anniversaire du smartphone d'Apple en 2017, la firme de Cupertino pourrait commercialiser un smartphone se rechargeant à distance, c'est à dire sans même avoir recours à une base magnétique. La rumeur va bon train. Alors que la technologie existe déjà pour l'Apple Watch, la marque à la pomme pourrait, comme plusieurs de ses concurrents, intégrer à l'iPhone 8 la technologie de

recharge sans fil. Selon le site Asia Nikkei, Foxconn, l'un des fournisseurs historiques d'Apple, travaille à cela. Nouveauté par rapport à l'Apple Watch, la charge se fera sans contact avec une surface magnétique, système qui permettra par exemple de recharger son smartphone tout en écoutant de la musique. Selon BRG, cette technologie wireless serait fournie par une société baptisée Energous. Le site ne produit malheureusement aucune preuve pour étayer sa thèse. Apple aurait toutefois investi pas moins de 10 millions de dollars

dans Energous. Apple travaille depuis déjà plusieurs années autour de cette innovation. En 2010, la firme avait étudié la possibilité de charger son iPhone en le plaçant à proximité d'un iMac. Plusieurs rumeurs font par ailleurs, état d'un iPhone 8 en verre, à l'image de smartphone haut de gamme de l'un de ses principaux concurrents, Samsung. Ils devraient hériter une nouvelle puce plus rapide, mais également d'un nouveau capteur photo. Le géant californien entend, avec ces nouveautés, relancer les ventes de son iPhone.



L'intelligence artificielle recalée aux examens de l'université de Tokyo

Des scientifiques japonais ont échoué dans leur tentative de créer un robot qui pourrait devenir étudiant de l'Université de Tokyo. Une équipe de concepteurs de l'Institut national d'informatique de Tokyo n'a pas réussi à créer un robot assez intelligent pour entrer à l'université de Tokyo, relate le journal Japan Times. Le projet a été fermé. Les concepteurs planchaient sur

ce robot depuis 2011. Ils prévoyaient d'achever les travaux pour mars 2022 et présenter une intelligence artificielle capable d'obtenir le nombre nécessaire de points. Le robot Todai améliorerait ses résultats, mais au final les scientifiques ont déterminé qu'il n'en était plus capable. Le professeur Noriko Arai de l'Institut national d'informatique a déclaré, qu'il

est difficile pour le robot de choisir une réponse correcte parmi un grand nombre de réponses. Le robot a récemment tenté de passer un test ordinaire de l'Université de Tokyo, mais sans succès. Ses résultats n'ont pas changé par rapport à ceux de l'année précédente. Désormais, les concepteurs envisagent de créer une intelligence artificielle capable de donner des réponses écrites.

Android 7.0 Nougat arrive sur les Samsung Galaxy S6 et S6 edge

Les Galaxy S7 et S7 edge ne seront évidemment pas les seuls à profiter de la mise à jour Android 7.0 Nougat. Loin d'être laissés à l'abandon, les Samsung Galaxy S6 et S6 edge suivront la marche. Le Galaxy Note 7 mis en retraite prématurée, Samsung n'a en réalité d'autre choix que de resserrer les rangs et de jouer l'unité entre ses terminaux. C'est sans doute pour cela que la firme coréenne vient d'annoncer le déploiement imminent d'Android 7.0 Nougat sur sa gamme S6, composée des Galaxy S6 et S6 edge. Les Galaxy S6 et S6 edge profiteront encore un petit moment de mises à jour

officielles de la part de Samsung. Lancés en 2015, les smartphones sont actuellement en train d'expérimenter un premier firmware doté de la toute dernière version en date d'Android, quand bien même le fichier en question demeure une version bêta n'étant pas vouée à être distribuée auprès du grand public. Identifié en tant que XXS5DPK7 par le site SamMobile, le firmware en question laisse donc entendre que la mise à jour officielle permettant au duo Galaxy S6 et S6 edge de passer à l'heure d'Android 7.0 ne devrait plus tarder. De leur côté, les Galaxy S7 et S7 edge sont depuis quelques



jours maintenant entrés dans une phase bêta, permettant aux intéressés et aux plus courageux de tester Android 7.0 Nougat, mais également la dernière version de l'interface Grace UX. Quoiqu'il en soit, c'est très

certainement une simple question de jours avant que les gammes de terminaux Samsung soient toutes passées à l'heure de Nougat. Une volonté de réactivité qu'on ne peut évidemment que saluer.

La production du film d'animation les Croods 2 a été arrêtée



Bien qu'en développement depuis plus de trois ans au sein de DreamWorks Animation, le film d'animation Les Croods 2 ne verra finalement pas le jour, alors que le retour de la famille

préhistorique au cinéma était prévu pour 2018. Triste nouvelle pour les fans du film d'animation de Chris Sanders et Kirk De Micco, la suite des aventures de la famille Croods

ne devrait malheureusement pas voir le jour, malgré la confirmation d'une sortie dans les salles obscures pour 2018 et un succès du premier volet au box-office avec plus de 500 millions de dollars de recettes dans le monde. En effet, le média Variety annonce qu'une trentaine d'employés de DreamWorks Animation vont être prochainement réorientés vers d'autres projets laissant, ainsi le film Les Croods 2 à l'état de simple projet. En développement depuis trois ans, il semblerait que DreamWorks ait rencontré dernièrement quelques difficultés à réaliser certaines choses, ce qui aurait alors poussé Universal Studios à prendre la décision d'annuler la suite. Le film met en scène une

famille préhistorique obligée d'entreprendre son premier long périple à la suite de l'effondrement de sa caverne où ils vivent depuis toujours. Entre conflits générationnels et bouleversements sismiques, ils vont découvrir un nouveau monde fascinant, rempli de créatures fantastiques, et un futur au-delà de tout ce qu'ils avaient imaginé. Les Croods prennent rapidement conscience que s'ils n'évoluent pas. Ils appartiendront à l'Histoire. L'idée de faire le film d'animation Les Croods remonte à 2005. À l'origine, l'histoire se basait sur deux personnages créés par Kirk DeMicco et John Cleese (des Monty Python), Guy et Grug, Grug étant «un père de famille à l'époque préhistorique effrayé par la modernité».

Google et Facebook sanctionneront les sites publiant de fausses informations

Google et Facebook ont déclaré, la guerre aux sites publiant des contenus qui trompent les utilisateurs. La société Google a déclaré, plancher sur un système qui limiterait la publication de publicité sur les sites qui publient de fausses informations. «Nous allons limiter l'affichage de publicité sur les sites qui trompent les utilisateurs, altèrent ou dissimulent les informations» a relaté le site Sky News citant le porte-parole de la société. Cette déclaration intervient peu après la publication de fausses informations, selon lesquelles Donald Trump aurait obtenu 700 000 voix de plus que sa rivale démocrate Hillary Clinton. En réalité, D. Trump a obtenu plus de voix de grands électeurs (279 contre 228), alors que H. Clinton a obtenu plus de voix des citoyens américains. Bien que les deux sociétés n'aient pas précisé comment ils envisageaient de bloquer ces sites, leur nouvelle politique pourra entrer en vigueur dans les plus brefs délais.

Spotify raccourcirait l'espérance de vie des disques durs

Ecouter de la musique via Spotify fait du mal aux disques durs munis de mémoire flash et par extension à toutes les mémoires embarquées et cartes mémoires de nos smartphones. En effet, à force d'écrire chaque jour des dizaines voire des centaines de giga octets sur ces disques, le logiciel mis au point par le géant du streaming musical altère bel et bien la durée de vie de ces derniers. Les SSD, nouveaux disques durs à mémoire flash, sont concernés. Il semblerait que le logiciel de Spotify écrivait de 5 Go à 10 Go par heure. C'est beaucoup. Surtout pour les nouveaux types de disques durs à mémoire flash que sont les SSD. Si ces derniers sont plus rapides, plus stables, quasi insensibles aux chocs par rapport aux disques durs à plateaux mécaniques, ils ont une durée de vie limitée. Chez Samsung, le SSD 850 EVO est garanti pour écrire 75 Tera octets de données. Cela n'indique pas qu'il va flancher au-delà de cette limite, mais que ses capacités pourraient s'en trouver altérer.

Spotify a publié un correctif à son logiciel le 14 Novembre

Or, un mois d'écriture à raison de 10 Go par heure, cela donnerait 10 x 24 x 30 = 7,2 To de données écrites sur le disque dur. En un mois, Spotify diminuerait donc l'espérance de vie du disque SSD de 10 %, ainsi calculé Ars Technica. Et ce qui est valable pour la mémoire flash des SSD, l'est tout autant pour les mémoires embarquées dans les tablettes et smartphones précise le magazine. Le service de streaming musical a un peu tardé à répondre à cette accusation documentée, mais a publié un correctif à son logiciel le 14 Novembre qui concerne les plus de 40 millions d'abonnés dans le monde. Il est fortement conseillé aux possesseurs de disque dur SSD de faire la mise à jour.

Les écureuils des îles britanniques seraient le réservoir de la lèpre



Des scientifiques ont découvert que des écureuils roux étaient porteurs de la lèpre dans les îles britanniques. Ils pourraient même être un réservoir à bactéries de cette maladie. Les mêmes souches de bactéries responsables de la forme humaine de la lèpre au Moyen Âge ont été retrouvées sur des écureuils roux, révèle une analyse génétique dont les résultats sont publiés dans la revue américaine Science. Une équipe internationale de chercheurs, conduite par la professeure Anna Meredith de l'Université d'Edimbourg, a effectué des analyses ADN sur cent-dix écureuils en Angleterre, en Ecosse et en Irlande. Même si des cas humains de la lèpre sont quasiment inexistantes au Royaume-Uni. Aujourd'hui, cette infection continue de frapper dans les pays en développement. Et selon ces

scientifiques, l'étude suggère que les animaux pourraient être un réservoir pour les bactéries de la lèpre dans ces pays empêchant une éradication de l'infection. Certains des rongeurs étudiés présentaient des symptômes cliniques de la lèpre, tandis que d'autres n'avaient aucun signe de la maladie. Mais, tous ces animaux étaient infectés par des bactéries responsables de l'infection appelées mycobacterium.

Les risques d'infection seraient faibles pour les humains

Ces microbiologistes ont été surpris de trouver des bactéries de la lèpre chez des écureuils roux de l'île de Brownsea, au large du Sud de l'Angleterre, dont la souche est très similaire à celle découverte dans un squelette d'un lépreux enterré à Winchester, il y a 730 ans.

Winchester se trouve à seulement 70 km de l'île de Brownsea. Cette souche était également très proche de celle de la lèpre qui est endémique chez les tatous dans le Sud des Etats-Unis. Cette découverte suggère que la lèpre a affecté les écureuils roux sur l'île de Brownsea pendant des siècles, mais les scientifiques jugent faibles les risques d'infection pour les humains. Une analyse ADN révèle également que cette souche est similaire à celles trouvées dans des cas humains de lèpre au Mexique et dans les Caraïbes. La population d'écureuils roux, estimée à 140 000, a très fortement diminué au Royaume-Uni en raison surtout de la perte de leur habitat et du virus animal de la variole transmis par les écureuils gris. Les écureuils roux ont été ré-introduits en Irlande avec des animaux venus d'Angleterre au début du XIX^e siècle. L'étude laisse penser que

les écureuils anglais devaient être porteurs de la lèpre. Très ancienne, la lèpre a eu un énorme impact sur les sociétés humaines à travers l'Histoire. Rampante dans l'Europe médiévale, elle avait très fortement diminué à la fin du Moyen Âge pour des raisons obscures. Cette maladie chronique, causée par le bacille *Mycobacterium leprae*, peu contagieuse, touche surtout la peau, le système nerveux périphérique, la partie supérieure du système respiratoire et les yeux. Elle a totalement disparu en Europe il y a environ un siècle chez les être humains. Très largement contrôlée aujourd'hui grâce à des antibiotiques, plus de 200 000 nouveaux cas de la maladie sont diagnostiqués chaque année dans le monde. Faute de traitement, la lèpre peut entraîner des lésions progressives et permanentes de la peau, des nerfs, des membres et des yeux.

Le tiraillement entre travail et vie de famille néfaste pour la santé

La gestion de la vie professionnelle et de la vie privée est parfois compliquée. Sur ces difficultés d'organisation peuvent se greffer des ruminations mentales néfastes pour la santé. Si vous oscillez à la manière d'un équilibriste entre les contraintes du travail et les sorties familiales. Au quotidien, les impossibilités d'assumer les deux totalement peuvent générer de la frustration, de l'insatisfaction et de la culpabilité. Par exemple, quand la promesse d'assister au spectacle de danse de votre dernière est contrariée par une réunion de dernière minute. Ce tiraillement entre vie pro et vie intime ronge, parfois et entraîne une spirale de pensées négatives néfastes pour la santé physique et mentale.

L'Université d'Etat de l'Oregon aux Etats-Unis pointe les dangers de ces ruminations mentales chez les personnes en proie à ce conflit intérieur perpétuel entre travail et famille. Leurs travaux parus dans la revue Stress and health ont été conduits sur un panel de 203 adultes âgés de 24 à 76 ans dont tous étaient en couple et les deux tiers avaient au moins un enfant. Les résultats démontrent que ce «clash» mental génère un stress qui empoisonne la santé globale. Ce dilemme vie privée-vie professionnelle donne lieu à des ruminations mentales qui affectent l'humeur, l'estime de soi et entraînent de la fatigue, de l'inquiétude du stress. L'organisme est plus affaibli et plus vulnérable à certains troubles : risque de dépression,



risque cardiaque, etc. Les auteurs suggèrent aux personnes affectées par cette gymnastique épuisante entre travail et vie privée de se tourner vers des thérapies douces pour apprendre à se détendre et à se concentrer sur le moment présent et ces émotions. Ces stratégies de lâcher prise pourraient être

proposées dans certaines entreprises. «Cela peut être un bon retour sur investissement pour les entreprises de savoir gérer le stress lié au dilemme famille-travail, parce que les expériences positives et les sentiments à la maison peuvent rejaillir sur le travail et vice versa», conclut l'étude.

La démence, première cause de décès en Grande-Bretagne



La démence, dont la maladie d'Alzheimer est la forme la plus connue, est désormais la première cause de mortalité en Grande-Bretagne avec près de 12% des décès dus à cette dégénérescence du cerveau. L'office National des statistiques de Grande-Bretagne vient de publier son bulletin sur le nombre de décès enregistrés dans les îles britanniques. Il indique, que la démence (dont la maladie d'Alzheimer est la forme la plus connue) est la principale cause de décès. Outre-Manche, avec 11,6% de tous les décès

enregistrés en 2015. «En 2015, la démence et la maladie d'Alzheimer sont devenues la principale cause de décès en partie parce que les gens vivent plus longtemps, mais aussi en raison de l'amélioration de la détection et du diagnostic. Enfin, une mise à jour des règles internationales permettant de déterminer la cause sous-jacente de la mort est aussi un facteur qui influe sur les statistiques avec l'augmentation des cas attribués à ces maladies lorsqu'elles sont accompagnées de chutes «soulignent les chercheurs».

Des techniques révolutionnaires pour rajeunir vos mains

Plus encore que le visage, les mains subissent les agressions du soleil, des détergents... et finissent par trahir notre âge. Zoom sur 4 techniques esthétiques anti-âge pour les mains et leurs indications.

Les mini-injections contre le dessèchement et les rides

Les «skin boosters» sont indiqués. Il s'agit de mini et multiples injections d'une solution à base d'acide hyaluronique, auquel on ajoute des facteurs de croissance, des vitamines. Ces différents types de produits sont choisis suivant la qualité de la peau et ses besoins. En prévention : on peut booster ses menus en bons gras, les acides gras oméga-3, qui limitent l'évaporation de l'eau de la peau : saumon, maquereau, hareng, sardines, huiles de colza et de lin, œufs enrichis, amandes, noix et mûche (un des seuls végétaux qui en contiennent).

Le peeling contre les taches

Il s'agit d'un peeling moyen à l'acide trichloracétique (TCA). Le dermatologue enduit la peau de cette solution chimique et laisse agir pendant quelques minutes, c'est un peu douloureux. La partie supérieure de la peau va partir et laisser place à un épiderme tout neuf, sans taches, au bout d'une semaine environ. Sans compter une amélioration de la qualité de la peau, plus lisse, mais aussi plus tonique.

Le micro-lipofilling, si les mains ont tendance à se creuser

L'effet le plus durable est obtenu avec le micro-lipofilling, une méthode de remodelage chirurgical. Elle consiste, sous anesthésie locale, à prélever ses propres cellules graisseuses sur le ventre, à les traiter, puis à les injecter sur le dos des mains.

Le laser si les mains sont très tâchées

Si les mains se teintent de nombreuses taches, le laser est la meilleure option, le laser Picosure, qui offre l'avantage de ne pas laisser de croûtes, mais la peau reste légèrement gonflée et rouge pendant 48 heures environ, quand au laser de lissage Icon, plus récent, qui associe plusieurs longueurs d'onde et travaille plus en profondeur. Il agit sur la mélanine (pigment des taches), mais également sur la peau, avec un effet de photo-rajeunissement. Mais, il laisse des petites croûtes et la peau reste un peu gonflée pendant une dizaine de jours.

Les ongles vieillissent aussi

En effet, ils s'assèchent et peuvent se strier dans la longueur. Pour l'éviter, matin et soir, on les masse en même temps que ses mains, avec une crème hydratante riche et en insistant sur leurs pourtours.

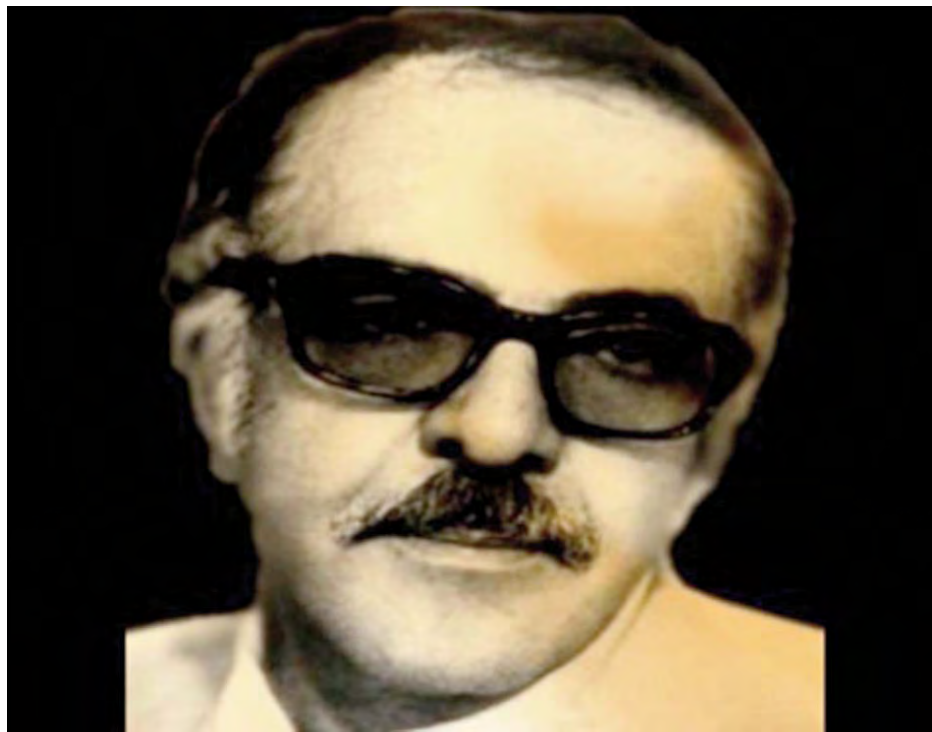


Hommage posthume Médéa célèbre demain le 97^e anniversaire de la naissance de Mahboub Bati

Un hommage posthume sera rendu, demain à Médéa, au mélodiste légendaire qui a révolutionné la chanson algérienne, Mahboub Bati (1919-2000), à l'occasion du 97^e anniversaire de la naissance de ce compositeur prolifique, qui a consacré un demi-siècle de sa vie au service de la musique.

L'œuvre et le riche parcours artistique de l'enfant prodige de Médéa où il a vu le jour le 17 Novembre 1919, sera revisité durant les deux jours d'hommage et de reconnaissance, qui lui sont dédiés sur une initiative de la Direction locale de la culture. Mahboub Bati, de son vrai nom Safar Bati, reste l'un des plus prolifique auteur-compositeur contemporain de la musique algérienne, dont le répertoire est composé de pas moins de sept mille chansons, parmi les plus célèbres d'entre ces compositions «Rah-el-ghali rah», «Nesthel el-kiya ana li bghit», immortalisé par la

belle voix du maître de la chanson chaâbi Boudjemaâ El-Ankis. Pour ceux qui l'on connu de près, Mahboub Bati était un artiste né, il avait un don particulier pour la musique, à telle enseigne qu'il réussit, au bout de quinze jours d'apprentissage au conservatoire de Médéa, d'assimiler l'essentiel de l'enseignement artistique, qui nécessitait, d'habitude, plusieurs années d'apprentissage, raconte son biographe, Abdelkader Bendameche, président du Conseil national des lettres et des arts. C'est à Alger, la capitale de l'art de l'époque, que Mahboub Bati «peaufinera» ses connaissances artistiques auprès des «légendes du chaâbi», tels qu'El Hadj M'hamed El Anka, Hadj M' rizek, Khelifa Belkacem, Mohamed et Abderrazak Fekhardji. Artiste complet, il sera saxophoniste, d'après son biographe, clarinetiste, luthiste, guitariste, artisan luthier, ce qui lui conférerait une grande aisance sur le plan musical et lui permit d'émerger dans les profondeurs abyssales de la musique. L'étoile montante de la mélodie algérienne illuminera le ciel d'une pléiade de jeunes artistes, qu'il va propulser sur le devant de la scène artistique, à l'instar de Nora et surtout pour Boudjemaâ El Ankis avec «Nesthel kiana libghit, Oh ya n'tia, Rah el ghali rah». Mahboub Bati sera également derrière le



succès des chanteurs Chaou Abdelkader avec «Djah Rabi ya djirani», Guerrouabi avec «El Barah», ou d'autres, comme El-Zahi, Mohamed Lamari et Ahmed Wahbi

qui parvinrent à «immortaliser», grâce à leurs belles voix, des œuvres sortis tout droit du cœur de l'artiste.

Houda H.

Tizi Ouzou

La poésie pour dénoncer une domination masculine

La poésie orale et féminine (Izli, pluriel Izlan) «la domination masculine et le regard du dominé féminin, à travers la poésie orale traditionnelle» a permis à la femme d'exprimer son sentiment amoureux considéré comme un tabou dans la société kabyle ancienne, et de remettre en cause une structure communautaire basée sur la domination masculine, a relevé lundi à Tizi-Ouzou l'universitaire Nora Belgasmia. Intervenant dans le cadre d'un colloque sur «Pierre Bourdieu et la société Kabyle» qui s'est ouvert dimanche au siège de l'APW, N. Belgasmia, Maître des conférences à l'université Mouloud Mammeri, qui a donné une communication intitulée. Afin d'exprimer ses propres sentiments qu'ils soient nobles ou pervers, la femme détourne l'«habitus social» en sa faveur

pour extérioriser ses sentiments, a-t-elle indiqué, ajoutant que la poésie féminine «ouvre une brèche et offre à la femme l'occasion de s'épanouir». Les poèmes chantés lors des circonstances (fêtes et travaux quotidiens) en prenant certaines précautions, tel que le fait de s'assurer de l'absence des hommes dans les alentours, «est représenté de manière complexe car faisant appel presque systématiquement au non-dit, à l'insinuation et à la figuration», a-t-elle expliqué. «Certains poèmes abondent de sous-entendus et sont truffés de symboles. La poétesse utilise un lexique spécifique en recourant à une analogie exceptionnelle du point de vue de sa subtilité», a-t-elle observé, citant pour exemple l'utilisation de mots appartenant au domaine de la cuisine tel que

le four, la galette et le Tadjine, pour exprimer sa procréation. «Un travail de recherche non imprégné de cette pratique linguistique socialement ancrée dans le comportement collectif kabyle serait incapable de saisir le sens profond de ces poèmes», a insisté la conférencière. A travers les exemples de poèmes qu'elle a présentés, Belgasmia a expliqué comment la femme transgresse «allègrement» la règle sociale établie. La femme présentée sur une terrasse, qui est un espace réservé à l'homme, ou répondant à un prétendant qu'elle ne veut pas épouser car elle est amoureuse d'un autre, sont autant d'actes de transgression par la poésie de la domination masculine, a-t-elle soutenu. La poésie orale féminine ne manque pas aussi de dénoncer les mariages malheureux en s'en pre-

nant à l'homme qui ne sait pas aimer son épouse et qui est traité de «despote», «mégalo-mane», «vaurien», «jaloux» et «d'anxieux». «Ces textes poétiques ou la poétesse utilise un jeux assumé, sont de véritables cris de manque d'amour et d'affection dont souffrent silencieusement les femmes mal aimées», selon la conférencière. L'adultère et la trahison sont aussi abordés dans la poésie féminine, mais pour ces sujets qui relèvent du «proscrit» et du «pervers», la femme ne s'assume pas, recourt à l'insinuation et s'octroie le droit de se mettre à la place de l'homme en utilisant un «jeux» masculin. Dans des poèmes auxquels elle fait appel, Belgasmia relève que pour parler d'amour la poétesse n'engage pas son propre «jeux», mais fait le choix de se mettre dans la peau de l'homme en utilisant un

«jeux» masculin, «cédant, en quelque sorte, son droit d'auteur à l'homme soit par pudeur soit par stratégie discursive à dessein de transgresser les tabous sociaux liés à l'amour». D'ailleurs, les poèmes féminins kabyles n'ont pas d'auteurs connus. Les femmes qui les ont reçus de mère en fille ne savent pas qui les a conçus, et à la question de savoir, qui a composé tel ou tel texte poétique, elles répondent par «nous l'ignorons» ou «c'est nous toutes», selon plusieurs chercheurs qui ont travaillé sur le sujet. La femme a fait de l'Izli un espace personnel qui est, pour elle, «la libération et exaltation du moi, réalisation d'un fantasme, dénonciation d'un abus de pouvoir, ou expression d'une requête auprès d'une autorité», a considéré la conférencière.

Disparitions

Malek Chebel inhumé aujourd'hui à Skikda



La dépouille mortelle de l'anthropologue et penseur algérien, Malek Chebel, décédé samedi dernier à Paris, arrivera aujourd'hui à 19h00 à l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine par le vol d'Air Algérie, a-t-on appris, hier auprès de sa famille. Le cercueil renfermant le corps de l'anthropologue et penseur a été immédiatement acheminé vers sa ville natale, Skikda, où il sera enterré aujourd'hui, après la prière du Dohr. Il sera enterré au cimetière «Menzel El-Moudjahid», dans le quartier où il a vu le jour il y a 63 ans.

Coopération culturelle

Signature d'une convention entre l'Algérie et la République démocratique de la Corée du Sud

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République démocratique populaire de la Corée du Sud en Algérie, Choe Hyok Chol, ont signé lundi à Alger une convention de coopération culturelle qui couvrira la période 2017-2019. A cette occasion, le ministre de la Culture a révélé que ce programme couvrira «différents domaines dont les arts, le patrimoine et le livre». Soulignant que cette convention s'inscrit dans le cadre du «renforcement des relations avec les pays amis», le ministre s'est félicité de la signature de cette convention «entre deux pays liés par des relations historiques et anciennes sur le plan culturel». A. Mihoubi a fait savoir que cette convention permettra «l'échange des délégations et de tirer profit de l'expérience coréenne dans les domaines des arts et des lettres». De son côté, l'ambassadeur coréen a rappelé les relations diplomatiques existant entre les deux pays et qui remontent à 1958 et la première convention culturelle conclue entre les deux pays en 1964. Estimant que les relations avec l'Algérie sont «exceptionnelles, historiques et fraternelles», Choe Hyok Chol a souhaité «l'échange à l'avenir de délégations artistiques et d'expertises».

Sahara occidental

La SG de l'UNFS en tournée de sensibilisation aux Etats-Unis

Fatma Al Mahdi, secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies (UNFS), a animé plusieurs conférences et des tables rondes dans le cadre d'une tournée aux Etats-Unis d'Amérique, afin de sensibiliser l'opinion publique autour de la question sahraouie. La SG de l'UNFS s'est également entretenue avec la plupart des personnalités politiques, économiques et sociales aux États-Unis d'Amérique. Fatma Al Mahdi a passé en revue l'expérience de la femme sahraouie au sein de l'institution africaine et les souffrances des réfugiés sahraouis, soulignant que «ces réfugiés sont des réfugiés d'une question politique et non des réfugiés de crise».

Elle a aussi révélé les graves violations perpétrées par les autorités marocaines contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés du Sahara occidental.

41 ans après les Accords de Madrid, des Sahraouis demandent à l'Espagne de réparer les injustices

Des dizaines de Sahraouis, soutenus par des associations françaises, ont demandé lundi à l'Espagne de réparer les injustices commises envers le peuple sahraoui qui souffre depuis 41 années et de contribuer «activement» à son autodétermination. Jour pour jour, le 14 Novembre 1975, les gouvernements d'Espagne, du Maroc et de la Mauritanie avaient signé les «Accords de Madrid» sur le Sahara occidental ayant consacré le retrait de l'Espagne laissant le terrain libre au Maroc pour occuper illégalement le Sahara occidental le 6 Novembre 1975, en violation du droit international. Lors de leur rassemblement lundi après-midi devant l'ambassade d'Espagne à Paris, organisé par l'Association des Sahraouis en France (ASF), l'Association de la Communauté et la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, les manifestants sahraouis ont dénoncé ces accords à travers lesquels «l'Espagne avait renoncé à ses responsabilités historiques et juridiques vis-à-vis du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'achèvement du processus de décolonisation». A cette occasion, ils ont demandé au gouvernement espagnol de «réparer les injustices commises envers le peuple sahraoui qui souffre depuis des années et de contribuer activement à une solution définitive du conflit du Sahara occidental». Voulant mettre l'Espagne, ex-administration occupante, devant ses responsabilités «historiques», ils lui ont demandé également de contribuer à la libération des prisonniers politiques sahraouis et à l'organisation «rapide» du référendum d'autodétermination permettant au peuple sahraoui de décider «librement et démocratiquement» de son avenir. Pour eux, «41 ans plus tard, l'Espagne continue de porter une grande part de responsabilité dans la situation actuelle puisque le territoire du Sahara occidental est toujours occupé illégalement par le Maroc», soulignant que la population sahraouie des territoires occupés est «victime de la répression et de nombreuses familles sahraouies connaissent



l'exil dans les camps de réfugiés». Malgré l'adoption de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, le peuple sahraoui n'a pas encore pu exercer son droit à l'autodétermination, alors que le Sahara occidental a été déclaré en 1966 par l'instance onusienne «territoire non-autonome». «Nous sommes aujourd'hui devant l'ambassade d'Espagne parce que nous estimons que l'Espagne a une responsabilité de ce qui se passe au Sahara occidental», a déclaré le secrétaire de la Plateforme pour la solidarité avec le peuple du Sahara occidental, Jean-Paul Le Marec, un des organisateurs du rassemblement. Depuis la signature des Accords de Madrid, a-t-il ajouté, «l'Espagne continue à soutenir les thèses marocaines et ne s'engage pas pour améliorer la situation et trouver une solution», soulignant que ce rassemblement est organisé pour «dénoncer» ces accords «parce que nous estimons que ces accords ont une lourde responsabilité sur ce se passe au Sahara occidental : répression et occupation». «Nous sommes là pour demander également au gouvernement espagnol de s'engager plus activement dans le conflit du Sahara occidental pour la libération des prisonniers politiques sahraouis et aussi pour le référendum d'autodétermination pour qu'il puisse enfin avoir lieu afin que le peuple sahraoui puisse décider librement et démocratiquement de son avenir», a-t-il affirmé. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en

Afrique, occupée depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Des ONG des Droits de l'Homme dénoncent la détention «arbitraire» et «torture» de deux jeunes Sahraouis au Maroc

Plusieurs ONG des Droits de l'Homme ont dénoncé lundi la détention «arbitraire» et la «torture» par les autorités marocaines de deux jeunes Sahraouis militants des Droits de l'Homme. L'Observatoire pour la protection des défenseurs des Droits de l'Homme, partenariat de l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH) ont lancé un «appel urgent» à tous les militants des Droits de l'Homme dans le monde pour «intervenir de toute urgence» sur la situation suivante au Maroc, les priant d'écrire aux autorités marocaines pour «mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris judiciaire, contre MM. Amidan Saïd et Brahim Laajail». «L'Observatoire dénonce fermement le harcèlement judiciaire à l'encontre de MM. Saïd et Laajail et les mauvais traitements subis par tous les activistes (...) qui visent à intimider et entraver leur action en faveur des Droits de l'Homme, notamment ceux du peuple sahraoui», a indiqué un communiqué rendu public lundi. A cet effet, l'Observatoire demande aux autorités marocaines de «mettre un terme à toute forme de harcèlement, y compris judiciaire, contre MM. Amidan Saïd et Brahim Laajail, (...), ainsi que plus généralement contre tous les défenseurs des Droits de l'Homme au Maroc afin qu'ils puissent mener leurs

activités quotidiennes et de défense des Droits de l'Homme librement et sans entrave» et «garantir en toutes circonstances» leur intégrité physique et psychologique. Il demande au Maroc de «se conformer aux dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux Droits de l'Homme». L'Observatoire a indiqué qu'il a été informé par des «sources fiables» de l'arrestation, la détention «arbitraire» et la «torture» de deux jeunes militants sahraouis de l'Equipe Média (EM), MM. Amidan Saïd et Brahim Laajail, par les forces de l'ordre marocaines à Guelmim, au sud du pays, rappelant que l'EM Sahara est un collectif de défenseurs des Droits de l'Homme sahraoui qui utilise les réseaux sociaux pour dénoncer les violations des Droits de l'Homme commises au Sahara occidental. Les deux Sahraouis, alors qu'ils se rendaient à Agadir pour leurs études, ont été arrêtés le 30 septembre dernier par la police marocaine. «Après avoir été privés de tous leurs effets personnels, les deux hommes ont subi des mauvais traitements pendant leur interrogatoire par la police, leurs menottes étaient très serrées, ils ont été battus et forcés à se déshabiller pour une fouille complète», a précisé l'Observatoire, ajoutant qu'ils ont également été «victimes d'insultes à caractère racial et humiliés pendant trois heures». «Le 2 octobre 2016, après 72 heures de garde à vue durant lesquels les défenseurs se sont vu refuser l'accès aux vivres que leurs familles leur avaient apportés, le procureur du roi du Maroc leur a demandé de signer un rapport de police consignait les charges retenues contre eux, à savoir +insulte à la police judiciaire par

la fausse déclaration d'un crime, possession et consommation de drogue pour M. Saïd, et non présentation de documents d'identité pour M. Laajail», a poursuivi le communiqué de l'Observatoire. Après avoir refusé de signer, ils ont été libérés en attendant une prochaine comparution devant le tribunal de Guelmim. Les deux Sahraouis sont toujours placés sous contrôle policier et soumis à l'obligation de se rendre à Guelmim régulièrement.

L'ONU loue le «soutien logistique» de l'Espagne pour les déplacements de Ross dans la région

Le secrétaire général adjoint du département des Affaires politiques de l'ONU, Jeffrey Feltman, a loué le «soutien logistique» de l'Espagne pour les déplacements de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU, Christopher Ross, dans la région du Sahara occidental afin d'accomplir ses missions dans la recherche d'une solution juste et durable prévoyant l'autodétermination du peuple sahraoui. M. Feltman, qui s'était réuni en octobre dernier avec le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères espagnol Ignacio Ybanez, au siège des Nations unies à New York, a estimé que «sans le soutien, la flexibilité et la bonne prédisposition de l'Espagne à mettre au service de l'ONU les moyens nécessaires pour l'accomplissement des missions de l'envoyé personnel du SG dans la région, ses efforts n'auraient pas été possibles», selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères espagnol. Le secrétaire d'Etat espagnol s'est félicité, pour sa part, de «la reconnaissance des efforts fournis par l'Espagne» et a réitéré «son engagement à continuer d'apporter le même soutien que par le passé aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental dans la recherche d'une solution à ce conflit, juste durable et mutuellement acceptable par les parties, prévoyant la libre autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le cadre des principes et dispositions de la Charte des Nations unies». La réunion entre les deux responsables est relative à l'Accord entre l'Espagne et l'ONU portant sur le «transport aérien de l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental», selon le communiqué. L'échange de lettres entre les deux parties souligne «en termes de coût financier» la contribution espagnole au transport aérien de l'Envoyé de l'ONU, selon la même source.

Turquie

Les rebelles pro-turcs se rapprochent de la ville syrienne d'Al Bab

Les rebelles pro-turcs se rapprochent de la ville syrienne d'Al Bab et les djihadistes de l'organisation Etat islamique seront bientôt chassés de la région, a assuré hier le Premier ministre turc, Binali Yildirim. Le chef du gouvernement a fait cette déclaration dans un discours devant les députés de son parti, l'AKP (Parti de la justice et du développement), que la chaîne de télévision TRT Haber a retransmis en direct. Les rebelles sont en passe de donner l'assaut à Al Bab, ont déclaré lundi deux chefs des insurgés. Cette bataille pourrait donner lieu à de nouveaux affrontements avec les organisations kurdes syriennes, qui cherchent elles aussi à gagner du terrain dans la région.

Cambodge

2 morts et 2 portés disparus après le heurt d'un banc de sable par un navire

Un petit navire de croisière a heurté un banc de sable près de la côte de la province cambodgienne de Kampot (sud-ouest), faisant deux morts et deux portés disparus, a confirmé ce mardi un responsable de la police locale. L'accident s'est produit lundi soir à 21h10 (heure locale), lorsque le navire s'est échoué avec près de 70 touristes domestiques, qui rentraient d'une excursion d'observation de lucioles le long de la côte, a précisé le général Mao Chanmathurith, responsable de la police provinciale. «Le navire a heurté le banc de sable, jetant plusieurs touristes à la mer», a-t-il indiqué à Xinhua, ajoutant : «De plus, certains autres touristes ont pris peur et se sont jetés dans l'eau, car ils pensaient que le navire était en train de couler». «Deux femmes se sont noyées, alors qu'une mère et sa fille sont portées disparues», a-t-il fait savoir.

Indonésie

Plus de 6 000 personnes déplacées à la suite d'inondations dans l'ouest du pays

Plus de 6 000 personnes ont quitté leur maison à la suite des inondations qui ont frappé la province de Java occidentale, dans l'Ouest de l'Indonésie, a indiqué ce mardi à Xinhua par téléphone le porte-parole de l'agence nationale de gestion des catastrophes, Sutopo Purwo Nugroho. Les inondations ont touché près de 6 000 habitations, 12 mosquées, 4 écoles et plus de 100 hectares de rizières, faisant quelque 20 000 sinistrés, a-t-il précisé. L'armée, la police et les agences locales de recherche et de secours sont en train de mener des opérations d'évacuation des sinistrés et des produits d'aide sont en train d'être livrés aux centres d'évacuation, a-t-il ajouté. L'Indonésie est fréquemment frappée par des inondations et des glissements de terrain causés par de fortes pluies.

Irak

Deux mots «Voiture piégée!» et la peur s'affiche à Mossoul

A Mossoul, deux mots suffisent à afficher la peur sur le visage des soldats irakiens engagés contre les djihadistes : «Voiture piégée!» Un cri déchire le ciel du quartier de Karkoukli ravagé par les combats entre les forces spéciales irakiennes, dorénavant maîtres de l'Ouest du district, et les djihadistes du groupe Etat islamique (EI) qui opposent une farouche résistance à l'Est.

«Un véhicule blindé se dirige vers vous, mettez-vous à l'abri!», prévient une voix dans le talkie-walkie. Les troupes finissent à peine leur traditionnel déjeuner fait de riz et de sauce tomate quand elles reçoivent l'alerte sur le canal du régiment de Diyala (du nom d'une province située au nord-est de la capitale Baghdad). La panique gagne les hommes du service d'élite du contre-terrorisme irakien (CTS). Certains intimement l'ordre aux quelques civils de se cacher quand d'autres détalent à toutes jambes dans les rues adjacentes, armes légères ou lance-grenades à la main, avant de forcer l'entrée de maisons abandonnées. «Prenez les bazookas», crie l'un des chefs à ses hommes qui prennent rapidement position aux intersections d'où ils pourront voir arriver la voiture piégée. «Une voiture suspecte fait route vers le nord», bourdonne une voix s'échappant de la radio collée à l'oreille du lieutenant Abbas, qui supervise les opérations depuis le toit d'un immeuble de Karkoukli. Elle est à environ 150 mètres de la base des CTS, assure-t-il à l'AFP. La voiture piégée, arme de prédilection des djihadistes dans cette bataille de rue, roule lentement sur la principale route qui coupe le quartier en deux et cherche probablement à se rapprocher des forces irakiennes.

Engin volant

Toute la matinée, chars et bulldozers bloquent les rues, bouclent les principaux accès, forçant le conducteur de la voiture à rebrousser chemin. Bien que la menace ait momentanément disparu, les forces spéciales restent sur le qui-vive. Car la recherche de la voiture piégée continue. A Karkoukli, les mitrailleuses et les lance-roquettes se sont tus. Seule la traque pour retrouver cette mystérieuse voiture vient agiter le calme précaire qui règne dans ses rues désertes. A peine a-t-il reçu des nouvelles fraîches sur la localisation du véhicule que le lieutenant Haidar Hussein



monte sur le toit de la maison abandonnée qui sert aujourd'hui de base pour lui et ses hommes. Le jeune soldat, rasé de près, est responsable du régiment chargé de la surveillance par drone, précieux engin volant utilisé pour surveiller les mouvements des jihadistes et localiser leurs voitures piégées. D'ordinaire, ces appareils repèrent les véhicules bourrés d'explosifs qui sont ensuite détruits par les chars des CTS ou des frappes de la coalition internationale antijihadistes conduite par Washington.

Mais cette-fois-ci, le jeune lieutenant n'est pas aussi chanceux

«J'ai fait voler le drone dès que j'ai entendu parler de la voiture suspecte, mais je n'arrive pas à la trouver», concède-t-il. La recherche est d'autant plus délicate que le temps est compté : les batteries des drones n'ont que de 20 minutes d'autonomie. «Je surveille cette zone car c'est l'unique voie par laquelle les voitures peuvent nous atteindre», explique le lieutenant, balayant du regard la principale route désertique menant à Karkoukli. Il secoue la tête et ramène le drone vers son toit, dont le sol est jonché de verre brisé et de cannettes de boisson énergétique vides. Quelques minutes plus tard, un soldat vient sonner la fin de l'infructueuse traque en agitant sa main : la voiture a quitté le quartier... pour le moment.

Les forces irakiennes tuent au moins 57 militants de l'EI

Lundi, les forces de sécurité irakiennes ont tué au moins 57 éléments du groupe Etat islamique (EI) dans et autour de Mossoul, tandis que de violents combats se poursuivaient dans la ville pour chasser l'EI de son dernier grand bastion en Irak. Les com-

mandos du Service antiterroriste (CTS) ont repoussé plusieurs attaques-suicides lancées par des kamikazes de l'EI sur leurs positions dans plusieurs districts déjà libérés de l'est de Mossoul, dont Al Qadsiyah et Zahraa, selon le commandant adjoint du CTS, le lieutenant-général Abdoul Wahab al-Saadi. Les troupes irakiennes ont livré des combats féroces contre leurs assaillants, et ont réussi à tuer 26 kamikazes ennemis, a déclaré Al Saadi à la presse. Les forces de sécurité luttent depuis plusieurs jours pour s'enfoncer plus avant dans la partie est de la ville, sur la rive gauche du Tigre. Mais l'avancée des troupes a été ralentie par la résistance acharnée des militants extrémistes, qui utilisent de petits groupes de combattants bien entraînés, des tireurs embusqués, des attaques-suicides et des mines terrestres. La difficulté des opérations est encore accrue par la présence de nombreux civils terrés dans leurs maisons dans tous les districts de Mossoul. Le lieutenant-général Al Saadi a déclaré que les commandos du CTS s'appêtaient à lancer un assaut sur le district de Baker dans les heures à venir, et que des combats violents étaient actuellement en cours dans plusieurs autres districts. Le 17 octobre, le Premier ministre irakien Haider Al Abadi a annoncé le début d'une vaste offensive pour reprendre Mossoul, la deuxième plus grande ville du pays. Depuis, les forces irakiennes ont progressé pied à pied à la périphérie de la ville, se préparant à une bataille de grande envergure pour en chasser les militants de l'EI. Mossoul, à quelque 400 km au nord de Bagdad, la capitale irakienne, est tombée aux mains de l'EI en juin 2014, lorsque les forces gouvernementales irakiennes ont déposé les armes et pris la fuite, permettant à l'EI de s'emparer de vastes portions des régions Nord et Ouest de l'Irak.

Japon

Tokyo donne une nouvelle mission controversée à ses Forces d'autodéfense déployées au Soudan du Sud

Le gouvernement japonais a décidé ce mardi de donner une nouvelle mission de sécurité controversée à ses Forces d'autodéfense déployées au Soudan du Sud. Cette décision a été prise lors d'une réunion du cabinet en accord avec les nouvelles lois de sécurité controversées entrées en vigueur en mars dernier qui assurent aux Forces d'autodéfense une plus grande

souplesse pour utiliser leurs armes. Les lois de sécurité, passées en force au Parlement par la coalition au pouvoir dirigée par le Parti libéral-démocrate (PLD), a élargi le rôle des Forces d'autodéfense à l'étranger, en contradiction totale avec la Constitution pacifique du Japon. Ce geste pourrait compromettre la Constitution pacifique et engager les Forces terrestres d'autodéfense

japonaises dans des conflits militaires étrangers pour la première fois depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, ont indiqué des médias locaux. Depuis 2012, le Japon envoie des contingents de ses Forces terrestres d'autodéfense au Soudan du Sud pour y construire des infrastructures dans le cadre d'une mission de l'ONU. Le pays africain est devenu indépendant du Soudan en 2011.

Russie

Arrestation de cinq hommes présumés liés à Daech (FSB)

Les services secrets russes (FSB) ont annoncé hier, par l'arrestation de cinq hommes présumés liés à l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI, Daech), qui s'apprêtaient à perpétrer des attentats à Moscou et en Ingouchie, république du Caucase russe. a-t-il indiqué, dans un communiqué. «Deux bombes artisanales, d'une puissance équivalente à 10 kilos de TNT chacune, ainsi que cinq armes à feu et des munitions ont été saisis à leur domicile», selon la même source. En octobre, le chef de ce groupe présenté comme un «émissaire de l'EI» en Russie et cinq de ses complices avaient été tués lors d'une «opération antiterroriste» en Ingouchie, ajoute le communiqué. Samedi, le FSB a déjà annoncé avoir déjoué plusieurs attentats préparés par des hommes liés à l'EI à Moscou et à Saint-Petersbourg (Nord-Ouest) et avoir arrêté dix «terroristes» en provenance d'Asie centrale.

Egypte

La condamnation à mort de Mohamed Morsi invalidée

La Cour de cassation égyptienne a invalidé mardi la condamnation à mort de l'ancien président Mohamed Morsi et a ordonné la tenue d'un nouveau procès, a-t-on appris de sources judiciaires. L'ex-chef de l'Etat issu des Frères musulmans, que l'armée a renversé en juillet 2013, a été condamné à la peine capitale en juin 2015 pour une évasion collective lors du soulèvement populaire de 2011 et à la prison à vie dans une affaire d'espionnage au profit du Hamas. Après son éviction, la confrérie a fait l'objet d'une violente répression.

Soudan du Sud

Près de 3,6 millions de personnes exposées à une insécurité alimentaire grave

Près de 3,6 millions de personnes seraient exposées à une insécurité alimentaire grave au Soudan du Sud durant la saison sèche actuelle, selon des estimations du Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM). Une analyse du PAM montre que la situation de sécurité alimentaire dans ce pays ravagé par les conflits continue de se dégrader, et que le nombre de personnes qui devraient souffrir d'une insécurité alimentaire grave augmentera probablement jusqu'à 4,6 millions dans les prochains mois. «Les besoins devraient augmenter encore au cours du premier trimestre de l'année prochaine, atteignant probablement 4,6 millions de personnes nécessitant une aide», a déclaré le PAM dans un rapport reçu lundi. Le PAM a indiqué, qu'il intensifierait sa réponse face à la dégradation de la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le pays, pour toucher plus de 3,4 millions de personnes jusqu'à présent cette année, avec un objectif de 4,1 millions d'ici la mi-2017.

Financement libyen

Trois valises d'argent ont été remises à Sarkozy

Ziad Takieddine, l'homme qui avait introduit Nicolas Sarkozy à l'ancien leader libyen, le colonel Maâmar el Gueddafi, a avoué dans un entretien filmé par le journal électronique Médiapart qu'il avait, en fin 2006 et début 2007, apporté au ministère de l'Intérieur trois valises d'argent, préparées par l'ancien régime libyen, pour un montant de 5 millions d'euros.

Dans une vidéo publiée hier par Médiapart, Ziad Takieddine a révélé qu'il a «personnellement» remis à Claude Guéant, l'ancien directeur du cabinet du ministre de l'Intérieur, et à Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur, plusieurs valises contenant de l'argent liquide, préparées par le régime libyen, pour un montant total de 5 millions d'euros, précisant qu'à deux reprises il les avait remises à Claude Guéant, dans son bureau, puis une troisième fois, en janvier 2007, à Nicolas Sarkozy en personne, dans l'appartement privé du ministre de l'Intérieur. «J'ai découvert des choses qui ne méritent plus d'être cachées», a affirmé Ziad Takieddine qui a été à l'origine de la préparation de la première visite en 2005 de Sarkozy à Tripoli, ajoutant qu'il veut «dénoncer l'Etat mafieux dans lequel on est en train de vivre». D'ailleurs, devant la justice française, Ziad Takieddine, un Franco-libanais qui était en contact permanent avec Claude Guéant et s'est chargé de la signature de nombreux contrats sécuritaires ou pétroliers, avait qualifié «tout à fait crédibles» les «informations révélées par la presse au sujet du financement de la campagne de Nicolas Sarkozy de 2007 à hauteur de 50 millions d'euros», soutenant par la suite «l'appétit financier» que les



Libyens avaient relevé chez Nicolas Sarkozy dans la perspective de l'élection de 2007. Contacté par Médiapart, Claude Guéant a totalement démenti ces informations, déclarant qu'il n'a «jamais reçu d'espèces du gouvernement libyen, non plus de quiconque d'autre du reste». Pour sa part, l'entourage de Nicolas Sarkozy n'a pas voulu réagir. Le journal a rappelé que les faits avoués aujourd'hui par Takieddine avaient déjà été évoqués par Abdallah Senoussi, responsable des services de renseignement libyens de l'époque, dans le cadre d'une procédure secrète devant la Cour pénale internationale (CPI). Lors de son audition devant la CPI le 20 septembre 2012, Abdallah Senoussi affirmait avoir «personnellement supervisé le transfert» d'une somme de 5 millions d'euros, «pour la campagne du président français Nicolas Sarkozy en 2006-2007», précisant que ce transfert avait été réalisé «via un intermédiaire français, en la personne du directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur» et «un second intermédiaire, le nommé Takieddine, un Français d'origine

libanaise installé en France». Au moment où Nicolas Sarkozy est engagé dans la bataille pour gagner le ticket de candidat de la droite à la prochaine présidentielle de 2007, la justice française poursuit l'instruction de l'affaire concernant le financement de sa campagne présidentielle en 2007 par le régime libyen. L'affaire, rappelle-t-on, a connu un tournant avec un carnet de l'ancien ministre du Pétrole libyen, Choukri Ghanem, retrouvé noyé dans le Danube en avril 2012, qui consignait les millions libyens de l'ex-président français Nicolas Sarkozy. Dans une enquête publiée récemment, le quotidien Le Monde a révélé qu'un vaste système «délicieux», impliquant de hautes personnalités liées à l'ancien président Nicolas Sarkozy, candidat à la primaire de droite, est (dé)voué à sa protection dans cette affaire. «Ce réseau dé(voué) à l'ancien chef de l'Etat est composé de policiers ou de magistrats restés fidèles à (Sarkozy), mais aussi d'hommes d'affaires, d'intermédiaires, de diplomates et même des journalistes», a précisé le journal.

Vaste opération antiterroriste en Allemagne

200 perquisitions menées

Plusieurs centaines de policiers ont été déployées dans dix Etats régionaux allemands. Le groupe salafiste visé a été interdit. Il est soupçonné d'avoir enrôlé 140 Allemands dans le groupe terroriste Etat islamique. Une opération de grande ampleur. La police allemande a annoncé avoir mené ce mardi matin une série de perquisitions dans 190 appartements et bureaux différents contre un mouvement salafiste soupçonné d'avoir incité 140 personnes à rejoindre les rangs du groupe terroriste Etat islamique (EI). Plusieurs centaines de policiers ont été déployées dans dix Etats régionaux. Le groupe visé, baptisé «La vraie religion» et comptant plusieurs centaines de membres, a été interdit. C'est la deuxième fois seulement depuis 2001 que les autorités allemandes prennent une telle décision. A l'époque, un groupus-

cule appelé «L'Etat du califat», agissant depuis Cologne, avait lui aussi été interdit en raison de son idéologie extrémiste.

9200 islamistes radicaux en Allemagne

Le mouvement visé ce mardi était dans le collimateur des autorités allemandes en raison d'opérations controversées de distribution de corans dans des zones piétonnières de plusieurs villes, associées au recrutement de volontaires pour le djihad. Il est soupçonné d'avoir encouragé des Allemands à rejoindre les rangs de l'EI en Syrie ou en Irak en glorifiant les attentats du groupe, a précisé à la presse à Berlin le ministre de l'Intérieur Thomas de Maizière. Il avait aussi décrété que le refus de la démocratie était «un devoir pour les musulmans», selon

le ministre. «Le message que nous envoyons aujourd'hui est de dire qu'il n'y a pas de place en Allemagne pour les islamistes», a déclaré Thomas de Maizière. «Nous ne voulons pas de terrorisme en Allemagne, nous ne voulons pas qu'il y ait de la propagande en faveur du terrorisme en Allemagne ou qu'il soit exporté depuis l'Allemagne», a-t-il ajouté. Le renseignement intérieur évalue à environ 9200 le nombre d'islamistes radicaux présents en Allemagne et à 1200 celui des plus déterminés d'entre eux susceptibles de pouvoir commettre des attentats. Il y a une semaine, la justice allemande avait arrêté cinq personnes soupçonnées d'avoir monté un réseau de recrutement pour le compte de l'EI, dont une présentée par le gouvernement comme étant un des principaux relais du groupe djihadiste dans le pays.

Nouvelle-Zélande

Des hélicoptères déployés pour évacuer des touristes de Kaikoura suite au séisme

Un pont aérien a été établi mardi pour évacuer par hélicoptères un millier de touristes d'une petite ville néo-zélandaise à laquelle l'accès est coupé depuis le séisme de lundi. Les hélicoptères de l'armée de l'air du pays devaient rejoindre une dizaine d'hélicoptères privés chargés de livrer des produits d'urgence à Kaikoura, une destination touristique du Nord-Est de l'Ile du Sud, et d'évacuer les touristes piégés dans la ville, a

rapporté Radio New Zealand. Toutes les routes vers Kaikoura ont été bloquées par des glissements de terrains à la suite du séisme de magnitude 7,5 sur l'échelle de richter. L'armée néo-zélandaise a déclaré lundi qu'elle envoyait le navire d'approvisionnement HMNZS Canterbury pour aider à évacuer les touristes et habitants de Kaikoura et apporter de l'aide aux zones sinistrées. Les pompiers ont déployé deux unités de purification de

l'eau et des équipements de communication à Kaikoura. Les équipements devraient assurer l'approvisionnement en eau potable dans la ville et rétablir les communications par satellite et l'internet, ce qui facilitera les opérations de secours aux sinistrés. Deux personnes ont été tuées, l'une dans l'effondrement de sa maison à Kaikoura et l'autre dans un bâtiment du Mont Lyford suite au séisme.

HCA

34 postes budgétaires sont affectés à l'enseignement de tamazight à Alger

Au total 34 postes budgétaires ont été affectés par le ministère de l'Education nationale à l'enseignement de tamazight à Alger contre deux postes seulement il y a deux ans, a indiqué mardi le secrétaire général du Haut commissariat à l'Amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad.

«Il y a un effort important effectué par l'Education nationale pour porter à un total de 34 postes budgétaires affectés à l'enseignement de tamazight dans plusieurs écoles de la wilaya d'Alger en attendant de généraliser à l'avenir cet enseignement à d'autres écoles», a souligné Si El Hachemi Assad II a souligné que cette année, «une évolution est visible avec l'affectation de ces postes budgétaires», ajoutant qu'à titre d'exemple, les écoles d'Alger-centre ont bénéficié de 18 postes au primaire et 7 autres au moyen. La direction de l'éducation (DE) de l'Ouest et de l'Est d'Alger ont aussi bénéficié du recrutement d'enseignants au primaire qui ont pris leurs fonctions à Maqaria, Baraki, Aïn Benian, Alger-Centre et Kouba. «Nous

continuons à préparer l'affectation d'enseignants pour le moyen et le secondaire», a-t-il dit insistant pour dire qu'il faut, pour cela, de nouveaux recrutements chaque année, rendu possible grâce aux sorties de promotions de l'Ecole nationale supérieure de Bouzaréah laquelle a enregistré 60 inscriptions». Alger fait partie des 32 wilayas qui enseignent le tamazight notamment au niveau des chefs lieux de wilayas. Au début de l'année scolaire 2016/2017, un collectif d'enseignants de la wilaya d'Alger a exprimé son «regret» sur le fait que «malgré les affectations obtenues, les chefs d'établissements leur avaient indiqué qu'ils n'avaient pas reçu d'instruction des Directeurs de l'éducation pour entrer en fonction». «Ce problème a été résolu



depuis», a-t-il affirmé, ajoutant que «le HCA a demandé une réunion avec les directeurs de l'éducation pour clarifier que cette situation ne se

reproduise pas à l'avenir». En Algérie, 711 postes budgétaires ont été affectés en deux ans à cet enseignement.

Ali B.

Conférence internationale sur la lutte contre la criminalité Le général major Hamel se rend aujourd'hui en Allemagne

Le directeur général de la Sûreté nationale, le général major Abdelghani Hamel, se rendra aujourd'hui à Mayence (Allemagne) pour prendre part à la conférence internationale du bureau fédéral de lutte contre la criminalité. La rencontre qui aura lieu en présence d'un grand nombre de hauts responsables de la police et des experts en sécurité, traitera de plusieurs thèmes ayant trait à la sécurité et à la protection des citoyens et des biens, a indiqué un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Il sera également question de l'examen des «moyens susceptibles de garantir la sécurité et la stabilité des sociétés, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, le crime organisé et le renforcement de la coopération sécuritaire à la lumière des développements régionaux actuels».

Nigeria 50 personnes sauvées du trafic humain en quatre jours

Le gouvernement nigérian a annoncé mardi avoir sauvé 50 personnes du trafic humain en quatre jours dans l'Etat de Kano, dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias. Le commandant de l'Agence nationale pour l'interdiction du trafic de personnes (NAPTIP), Shehu Umar, cité par Chine nouvelle, a déclaré que «les victimes ont été interceptées par le service nigérian d'immigration à Katsina alors qu'elles essayaient d'atteindre l'Europe en passant par le Niger et la Libye». Il a indiqué que «parmi les victimes, il y avait des femmes et des enfants et qu'elles venaient des Etats d'Abia, du Delta, d'Edo, d'Enugu, d'Imo et de Kwara». Umar a indiqué que le bureau de la zone avait sauvé au total 343 victimes depuis le début de l'année, dont 321 femmes et 122 hommes. L'officiel a ajouté que les victimes ont été découvertes car elles n'avaient pas de documents légaux sur elles, elles n'avaient pas assez d'argent et empruntaient des routes illégales.

CNAS

Plus de 150.000 employeurs affiliés se sont acquittés des cotisations

Plus de 150.000 employeurs affiliés à la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS) se sont acquittés de la totalité des cotisations principales, indiquait hier à Alger, la directrice du recouvrement et du contentieux à la Caisse, Hind Nessah. «Quelque 200.000 employeurs affiliés à la CNAS ont bénéficié des mesures exceptionnelles de la Loi de finances complémentaire (LFC) 2015, dont plus de 150.000 se sont acquittés de la totalité des cotisations principales. Ils ont bénéficié de l'annulation des majorations et pénalités de retard», a précisé la directrice du recouvrement et du contentieux, à l'occasion d'une session de formation organisée par la CNAS au profit des journalistes. Parmi les employeurs ayant bénéficié des mesures de la LFC 2015, «près de 20.000 se sont vu accorder des échéanciers de paiement, alors que près de 15.000 autres se sont présentés volontairement à la CNAS

et ont déclaré quelque 34.000 salariés», a-t-elle expliqué. S'agissant des nouveaux affiliés volontaires au système de la sécurité sociale, Mme Nessah indique que le nombre dépasse 17.000 adhérents, émanant notamment du secteur informel. Cette catégorie de nouveaux adhérents à la CNAS bénéficie des prestations d'assurance maladie pour une période transitoire de 3 ans, en contrepartie d'une cotisation mensuelle de 2.160 DA, pour accéder, par la suite, aux droits à la retraite, une fois intégrés au secteur formel. A cette occasion, la même responsable a indiqué que la Caisse d'assurance sociale invite les employeurs «redevables» à se rapprocher de ses services afin de bénéficier des mesures exceptionnelles de la LFC 2015, leur permettant de régulariser leur situation, et ce, avant le 31 décembre 2016.

Asma H.

Histoire

Plaidoyer pour la «décolonisation» de l'historiographie de la lutte de libération nationale

L'historien allemand Hartmut Elsenhans a plaidé hier lors d'une conférence animée à Oran pour la «décolonisation» de l'historiographie relative à la lutte de libération algérienne, estimant que ce domaine de recherche butte encore sur la dominante française. «Les chercheurs algériens gagneraient à choisir des sujets autres que ceux qui résultent des idées dominantes de l'historiographie française», a préconisé ce professeur de l'Université de Leipzig dans sa communication donnée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) sous le thème «Guerre d'Algérie et histoire mondiale». Par sa conférence axée sur ses nombreux travaux sur l'histoire de la Révolution algérienne, Pr. Elsenhans a affirmé vouloir «inciter les jeunes universitaires algériens à apporter leur contribution à la décolonisation de l'historiographie de la Guerre d'Algérie», estimant que «l'approche française peut être résumée à l'historiographie événementielle» dont la teneur fondamentale est «le regret des occasions manquées». Le conférencier a suggéré, à ce propos, de «contrer cette vision pour mieux décrire l'histoire d'une Nation qui n'a jamais cessé de résister». «La Révolution algérienne a marqué un tournant dans l'évolution de la

résistance du tiers-monde», a-t-il souligné, expliquant que «l'Algérie est le premier mouvement de libération nationale avec deux caractéristiques spécifiques, c'est-à-dire une base paysanne et non pas urbaine, et l'absence de la théorie marxiste de la révolution». «L'Algérie aspire à une modernité algérienne et non pas à une modernité imposée de l'extérieur, ce qui vaut encore pour la révolution d'autres pays», a observé l'historien dont le séjour à Oran comporte également l'animation d'un atelier thématique au CRASC destiné aux jeunes doctorants. Dans une déclaration Pr. Elsenhans a fait part de la récente remise de la totalité de ses documents aux Archives nationales algériennes, et ce, lors d'une cérémonie tenue la semaine dernière à l'occasion d'un colloque à Bejaia. Ces documents, a-t-il dit, comportent la retranscription d'interviews d'époque réalisées par ses soins auprès d'une cinquantaine de personnes, dont de hauts officiers de l'armée coloniale. De son côté, le socio-historien Hassan Remaoun s'est félicité de la contribution du Pr. Elsenhans, notant que ce professeur est de plus en plus édité en Algérie, ce qui constitue «un grand avantage au plan de la documentation sur l'histoire nationale, du monde Arabe, de l'Inde et de l'Amérique latine».

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF

Direction des Équipements Publics

Boulevard des martyres - Siège des trois directions - Chlef

Mise En Demeure N° 02

L'entreprise Ouadhah Noureddine, demeurant à Tadjna-Centre wilaya de Chlef, titulaire de la Convention N°36 approuvée le 21/08/2016 ordre de service N°01 un date du 25/08/2016, sous le N°257, relative à l'aménagement du CEM Ameur-Maâmar à Chettia, est mise en demeure d'entamer les travaux et de renforcer le chantier en moyens humains et matériels, dans un délai de Huit (08) jours dès la parution de la présente mise en demeure dans les quotidiens nationaux.

Dans le cas contraire, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de votre entreprise.

L'Echo d'Algérie : 16/11/2016 - Anep : 434 307

Déclaration de perte

Monsieur Houari Hamza, déclare avoir perdu deux cachets administratifs, le premier chachet portant la mention :

**Clinique Médico-Chirurgicale El Hodhna,
Cité Ghalia Al Aïd - M'sila**

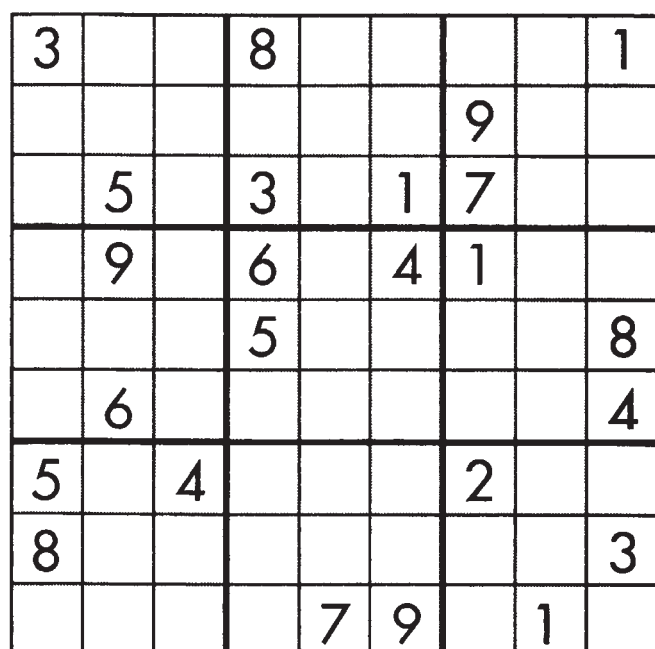
Le deuxième chachet rectangulaire porte la mention :

**HAOUARI HAMZA
Ancien professeur agrégé à la faculté de médecine d'Alger
Chirurgien des Hôpitaux
et 18 Chèques bancaire appartenant au Crédit
Populaire Algérien (CPA) de la wilaya de M'sila**

L'Echo d'Algérie : 16/11/2016

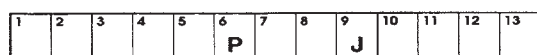
Sudoku

N° 1336

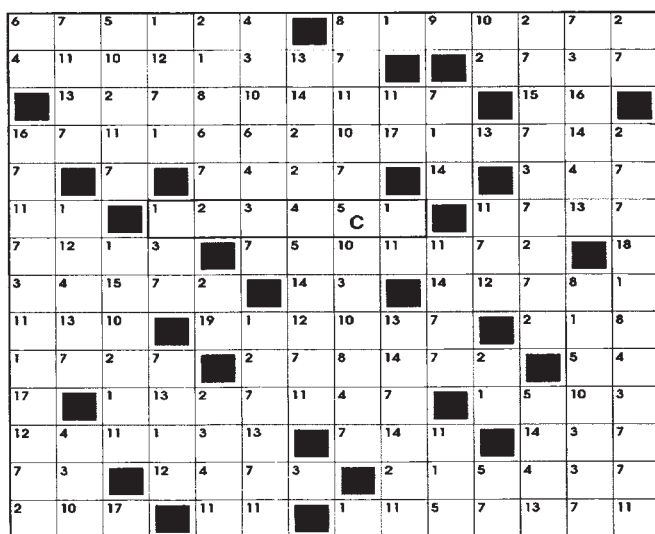


Codes

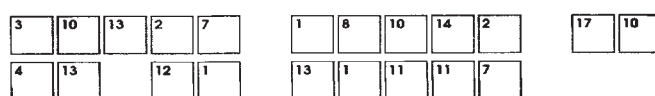
N° 1336



Utile après coup



Une chanson de Louane



Pêle-mêle

N° 1324

Un créateur (1891 - 1982) de mobilier en métal



AGENCEE
 ARBORER
 BEUGLANT
 CESURE
 CUIVRER
 DECIMAL
 DELICIEUX
 DOUTE
 ECALE

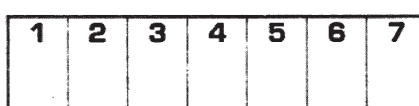
EPICE
FIABLE
GALOPANTE
GRAPPIN
INFIRMER
INHIBE
JUBILER
LUMIGNON
LUSTRER

MALGRE
MORALITE
OURLER
PROLIXE
RAPIERE
REARMEE
RETROUSSE
TANNEUR
VOULOIR

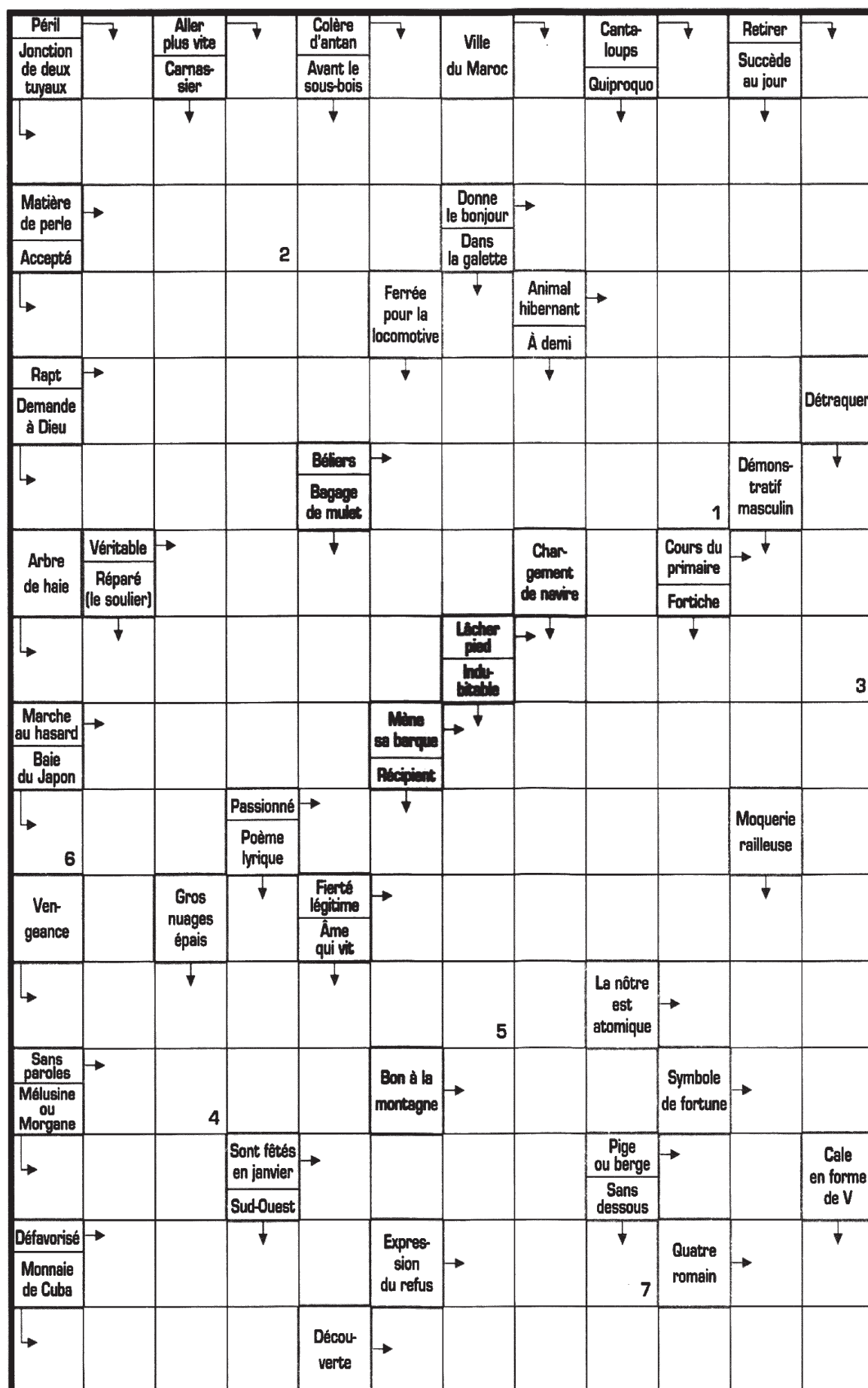


Mots fléchés

N° 1336



Ensemble des opérations qui constituent
un vote ou une élection

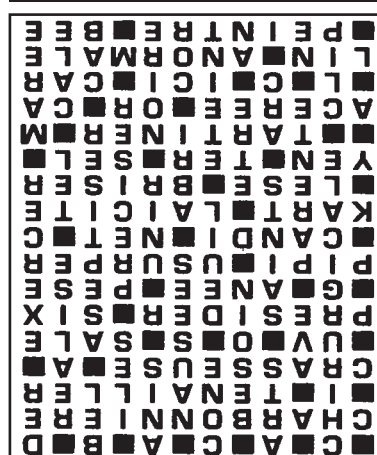


Solutions

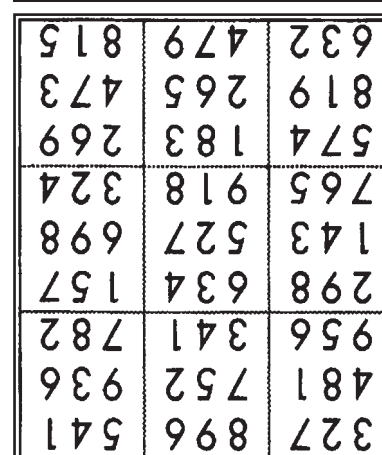
Mots codés



Mots fléchés



Sudoku



NUMEROS
UTILES

NUMEROS VERTS

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- SOS sécurité : **112**
- SOS santé : **115**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**

URGENCES

- Samu : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Pompiers **14 / 021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

HÔPITAUX

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Aït Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Béni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CPMC : **021 23 66 66**
- HCA Aïn Naâdja : **021 54 05 05**
- CHU El-Kettar : **021 96 48 97**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**

COMPAGNIES
AERIENNES

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

DÉPANNAGE

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

RADIO

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- ENRS : **021 69 34 03 à 06**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**

SERVICES

- Algérie Télécom
- Call center **100**
- Algérie Télécom-Djaweb
- Call center **107**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- SEAAAL : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / réveil : **19**
- Télégramme : **13**

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Layali El Baydha'e
10h00 : Moudoun Mina El Aalem
10h30 : Panchel El Mouhib
11h00 : Expression livre
12h00 : Journal Télévisé en Français
12h25 : Taouame El Rouh
13h45 : El Ilm Bayna Yedaik II

14h15 : Souffrances d'une femme
15h00 : Studio Essighar
16h00 : E'tawre El Khariq
16h30 : E'namour El Abyadh
17h00 : Chronique d'en haut
17h20 : Layali El Baydha'e
18h00 : Journal Télévisé en amazigh
18h20 : Familetna

19h00 : Journal Télévisé en Français
19h25 : Notre invité
20h00 : Journal Télévisé en Arabe
20h45 : Le sport en questions
22h00 : Rendez-vous théâtre
23h30 : Layali El Baydha'e
00h00 : Journal Télévisé en Français



20h55 : Esprits criminels

Derek est de retour au BAU six mois après la terrible agression dont il a été victime. Une nouvelle affaire se présente dans le Kansas où un psychopathe a enlevé un enfant dans sa maison après avoir tué ses parents. Ces derniers sont retrouvés les yeux remplis de sable, et fermés avec de la colle. L'équipe pense qu'il s'agit d'un rituel tandis qu'une deuxième famille semble à son tour être la cible du ou des tueurs.



20h55 : Des racines et des ailes



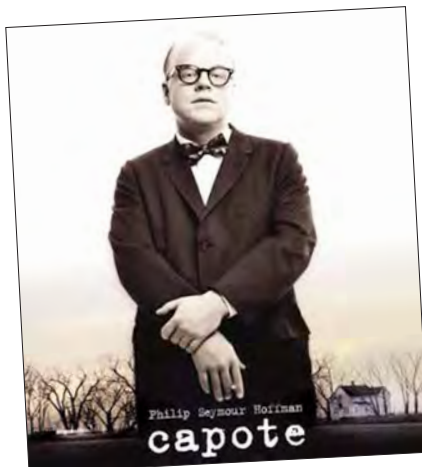
survolent tout d'abord la « Petite Ecosse », la région des lacs aux couleurs dignes des tropiques, puis la majestueuse saline royale d'Arc-et-Senans, le fort de Joux et enfin, dans la plaine, les vignobles de Château-Chalon et du célèbre vin jaune...

Du lac suisse de Bienne jusqu'aux plateaux du vignoble jurassien : descente des marches de cet immense escalier que constitue le massif du Jura. Gaël, jeune paléontologue, et Michel, professeur de géologie,



20h55 : Truman Capote

En 1959, Truman Capote, 35 ans, est un écrivain très en vue de la côte Est des Etats-Unis : il brosse le portrait de personnalités pour le magazine «New Yorker» et sa nouvelle «Breakfast at Tiffany's» doit être adaptée au cinéma. Le 16 novembre, il apprend dans le «New York Times» qu'une famille de fermiers a été massacrée à Holcomb, au Kansas. Capote décide de s'y rendre pour interroger les habitants et tenter de comprendre ce meurtre.



20h50 : Les Guignols



Avec humour et impertinence, les Guignols revisitent les temps forts de l'actualité française et internationale et s'amusent des travers des élus et célébrités. En outre, les caméras font découvrir les coulisses du journal, des loges à la machine à café.



20h55 : Envers et contre tous

Le quotidien d'Audrey, une mère isolée au chômage, bascule le jour où son fils de 16 ans, Enzo, se retrouve brutalement entre la vie et la mort. Pour soigner un simple rhume, elle lui a donné du Nilozone, prescrit par le médecin généraliste. Enzo perd ensuite connaissance. Elle suspecte le médicament d'être responsable de son état. Avec l'aide de maître Tcheuffa, un avocat qui végète dans un bus d'aide juridique bénévole, elle se lance dans un combat très inégal face au monde médical.



22h30 : C dans l'air

Du lundi au jeudi, la journaliste donne les clés pour comprendre dans sa globalité un événement ou un sujet de première importance, en permettant aux téléspectateurs d'intervenir dans le débat ou de poser des questions par SMS ou Internet. Bruce Toussaint prend le relais le vendredi et le samedi.



21h00 : Le meilleur pâtissier

Cette semaine, les sept candidats encore en compétition doivent tout d'abord parvenir à transformer le gâteau de leur choix en... éclair. Puis, tous se lancent dans la réalisation d'un gâteau habituellement servi au XIXe siècle dans les grands dîners : la timbale de Gouffé. Il s'agit d'un montage de génoise, mousse au chocolat et coulis de cerise haut de 20 centimètres. Comme à son habitude, Mercotte s'est amusée à masquer quelques éléments de la recette. Enfin, les participants sont chargés de réaliser un gâteau en trompe-l'œil à l'apparence non comestible, le tout sous les yeux du célèbre chef pâtissier Christophe Renou.



19h10 : Touche pas à mon poste !



L'univers de la télévision et son actualité du moment sont au cœur de ce programme émaillé de chroniques, jeux, débats et défis les plus fous.

Jeux de la Solidarité islamique 2017

L'Algérie engagée dans 17 disciplines

L'Algérie sera représentée dans 17 disciplines sportives lors de la 4^e édition des Jeux de la Solidarité islamique, prévue du 11 au 22 mai 2017 à Baku (Azerbaïdjan), avec «l'objectif de représenter au mieux les couleurs nationales», selon le chef de la délégation algérienne, Nouria Bénida-Merah.

«**L**a quasi-totalité des sélections algériennes engagées dans ces Jeux de la Solidarité islamique (JSI) seront mixtes, excepté celles de boxe et de football qui seront exclusivement masculines», a commencé par détailler la championne olympique du 1500m aux JO de Sydney-2000. Les 15 autres disciplines engagées dans cette compétition sont : la natation, l'athlétisme, le basket-ball (3x3), la gymnastique, le handball, le karaté-do, le tir sportif, le tennis, le tennis de table, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie, la lutte et le judo avec deux sélections, dont une pour athlètes mal-voyants. Le nombre exact des athlètes algériens qui seront engagés dans cette compétition n'a pas encore été arrêté, selon Bénida-Merah, ajoutant que le président du Comité olympique et sportif algérien (COA) «Mustapha Berraf a insisté sur l'importance de représenter au mieux les couleurs nationales» à Baku. Outre un nombre «important» de podiums, les athlètes algériens espèrent «se servir» de ces Jeux «comme d'une préparation» en

vue d'autres grands événements internationaux prévus dans la foulée. «Certaines Fédérations sportives nous ont déjà fait parvenir la liste des athlètes qu'elles comptent engager dans ces Jeux de la Solidarité islamique, en attendant les autres, pour compléter la liste générale», selon la même source. Certaines Fédérations ont, en effet, préféré commencé par dresser des listes élargies avant de procéder par élimination, jusqu'à n'en retenir que les meilleurs qui seront chargés de représenter l'Algérie aux prochains JSI. Environ 3000 athlètes (messieurs et dames) de 55 pays devraient participer à cette compétition.

La participation algérienne au centre d'une réunion MJS-COA

Une importante réunion est prévue «incessamment» entre le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) et le COA pour débattre de la participation algérienne aux prochains Jeux de Baku. «Tous les points relatifs à la participation algérienne seront évoqués lors de cette réunion. Après quoi, nous pourrions commencer à travailler», a fait savoir la médaillée d'or aux JO de Sydney, désignée au mois de septembre dernier comme chef de la délégation algérienne à Baku. «Ma première tâche consistera à faire le tour des Fédérations pour recueillir leurs doléances, avant de les transmettre à la commission nationale de préparation des prochains Jeux de la Solidarité islamique», a indiqué Bénida-Merah, ajoutant vouloir «mettre les athlètes algériens dans de meilleures conditions que lors de la précédente édition en Indonésie». L'Algérie avait engagé 78 athlètes (50 mes-



sieurs et 28 dames) dans cette 3^e édition des JSI à Palembang, où elle avait terminé à la 9^e place, avec un total de 19 médailles : 5 or, 6 argent et 8 bronze.

Rencontre des chefs de délégation début décembre à Baku

Les chefs des délégations sportives engagées dans la 4^e édition des Jeux de la Solidarité islamique, prévue du 11 au 22 mai 2017 en Azerbaïdjan, se rencontreront du 4 au 10 décembre à Baku pour soulever leurs préoccupations avant le début de la compétition, a indiqué le chef de la délégation algérienne, Nouria Bénida-Merah. «Une rencontre entre les chefs des délégations sportives engagées dans les Jeux islamiques est prévue à Baku pour soulever les préoccupations des pays participants», a déclaré Bénida-Merah. «Nous saisirons cette occasion pour nous enquêter de l'état d'avancement des préparatifs sur place, à savoir le

lieu d'hébergement des athlètes et les infrastructures sportives qui accueilleront les différentes compétitions», a-t-elle ajouté. Selon Nouria Bénida-Merah, pour ces joutes, tous les athlètes seront hébergés dans un village olympique, à l'inverse de la dernière édition disputée en 2013 à Palembang (Indonésie), lorsque le village s'est avéré trop exigu et plusieurs sélections ont dû élire domicile dans des hôtels. Concernant les visas, l'ancienne championne olympique du 1500m à Sydney-2000 a fait savoir qu'ils seront délivrés sur place à l'arrivée des délégations.

«L'Islam, une religion de pardon qui encourage le fair-play»

D'autre part, Bénida-Merah a assuré qu'au-delà de l'aspect sportif, les Jeux de la Solidarité islamique avaient des objectifs et une portée visant à rapprocher les jeunes musulmans du monde entier, à travers les échanges cul-

turels entre les différents pays participants. «Lors de cette édition, il y aura des athlètes non-musulmans qui prendront part aux compétitions, pour prouver encore une fois que notre religion est celle du pardon et encourage le fair-play», a-t-elle conclu. Les trois premières éditions de ces Jeux s'étaient déroulées en 2005 à La Mecque (Arabie saoudite), à Téhéran (Iran, 2009) et Palembang (Indonésie, 2013). A Baku, l'Algérie sera représentée dans 17 disciplines sportives chez les messieurs et les dames, excepté celles de boxe et de football qui seront exclusivement masculines. Les 15 autres disciplines engagées dans cette compétition sont : la natation, l'athlétisme, le basket-ball (3x3), la gymnastique, le handball, le karaté-do, le tir sportif, le tennis, le tennis de table, le taekwondo, le volley-ball, l'haltérophilie, la lutte et le judo avec deux sélections, dont une pour athlètes mal-voyants. Environ 3000 athlètes des deux sexes venant de 55 pays devraient participer aux Jeux de Baku.



Tour du Rwanda (1^e étape)

Lagab 18^e, Areruya maillot jaune

Le cycliste algérien, Azzedine Lagab, a pris la 18^e place de la première étape du Tour international du Rwanda, disputée lundi entre Kigali et Ngoma sur une distance de 96.4 km, alors que le maillot jaune de leader est revenu au Rwandais Joseph Areruya. La première étape est revenue au Canadien Boivin Guillaume avec un temps de 2h12:35, devant les Erythréens Solomon Zemenfes et Okubmariam Tesfom, crédités du même temps. La huitième édition du Tour du Rwanda enregistre la présence des meilleures équipes nationales venues d'Ethiopie, d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de France, de Suisse et des Pays-Bas. La sélection algérienne est

représentée par cinq coureurs : Lagab Azzedine, Hamza Mehdi, Khaled Abdenbi, Oussama Mansouri et Abdelmalek Madani. Des équipes professionnelles sont également présentes : Team Haute-Savoie (France), Bike Aid (Allemagne), Lowestrates (Canada), Suisse Meubles Descartes, SNH Vélo Club (Cameroun), Dimension Data (Afrique du Sud). Le pays organisateur est représenté par trois équipes : Team Rwanda, Club Benediction de Rubavu et Club des amis Sportifs de Rwamagana. La deuxième étape du Tour du Rwanda conduira le peloton de Kigali à Karongi sur une distance de 124.7 km.

Championnat militaire de judo

L'Académie de Cherchell (messieurs) et l'Ecole navale (dames) sacrées

Les judokas de l'Académie militaire interarmes de Cherchell (messieurs) et de l'Ecole supérieure navale (dames), ont été sacrés champions d'Algérie militaires inter-écoles par équipes, à l'issue de la première journée de compétition disputée lundi à Zéralda (Alger). En finale messieurs, l'équipe de l'Académie militaire de Cherchell (1^e Région militaire) s'est imposée face à l'Ecole supérieure des troupes spéciales (4^e RM) par 3-2, alors que la 3^e place est revenue à l'Ecole supérieure de Gendarmerie de Zéralda (1^e RM). Chez les dames, les judokates de l'Ecole supérieure navale (1^e RM) ont battu

en finale leurs homologues de l'Ecole nationale de la santé militaire (1^e RM) par 4-1. Dans une épreuve qui a regroupé quatre équipes seulement, le bronze est revenu à l'Ecole nationale de transmission (1^e RM) et à l'Ecole d'application des services de la santé militaire (2^e RM). La première journée de compétition, consacrée aux épreuves par équipes, a enregistré la participation de 74 athlètes représentant 11 formations. Selon le programme de compétition, les deux prochaines journées seront réservées aux épreuves individuelles, avec le déroulement des qualifications hier et les finales aujourd'hui. Le



directeur de l'Ecole supérieure de gendarmerie de Zéralda, le général Rabah Riah, a déclaré lors de la cérémonie d'ouverture que cette «compétition visait à encourager les militaires à la pratique sportive pour former une armée moderne et professionnelle».

Ligue 1 Mobilis - MO Béjaïa

Sandjak plus proche du départ que de poursuivre sa mission



Apparemment, c'est déjà la fin pour le coach béjaoui Nacer Sandjak. Invité de la chaîne nationale, Canal Algérie, Sandjak affirme qu'au moment actuel il pense plutôt à se retirer qu'à poursuivre sa mission à la tête de la barre technique du MOB. Cela confirme d'un autre côté le vœu du coach béjaoui de changer d'air: «Franchement, on a souffert durant ces derniers mois. On est seuls contre tous. En tous les cas, les conditions actuelles ne m'encouragent plus à continuer mon travail au MOB.

On a vécu des moments difficiles et malgré cela on a pu relever le défi avec les jeunes qui ont parcouru l'Afrique avec des moyens limi-

tés». Parmi les raisons qui ont poussé le coach à évoquer son départ du MOB, c'est que ce dernier n'a pas trouvé justement un climat favorable pour appliquer son projet : «Je l'ai déjà dit le premier jour de mon arrivée à Béjaïa. Je vous ai bien dit que je suis venu avec un grand projet sportif qui consiste à former des joueurs de la région et les placer dans l'équipe première dans un avenir très proche. Finalement, comme tous les clubs en Algérie, on ne pense qu'au résultat immédiat et cela ne me permet pas de faire ce que j'ai envie de construire ici».

«Des conditions défavorables et des joueurs qui ne sont plus motivés»

Evoquant sa situation financière depuis son arrivée à la tête du club béjaoui, l'entraîneur Nacer Sandjak affirme qu'il n'a quasiment touché aucun sou depuis cinq mois, soit depuis sa nomination à la tête de la barre technique du MOB : «Je ne veux aussi pas parler de ça, mais il faut que je vous informe qu'en plus des joueurs, moi aussi je n'ai pas été régularisé. La direc-

tion me doit pas moins de cinq salaires, et ce n'est pas rien à mon avis. Ce sont des choses qui laissent un entraîneur penser et repenser encore à son avenir au sein de cette équipe». Sandjak n'a pas apprécié le fait que la délégation se soit déplacée par route, jeudi dernier, à Sidi-Bel-Abbès, pour affronter l'USMBA dans un match de la 11^e journée de championnat. Il aura fallu plus de 13 heures de route avant d'arriver à destination et cela a pénalisé les joueurs qui n'ont pas pu réaliser un bon résultat suite à la fatigue qui en a résulté : «On mérite mieux que ça. On vient juste de rentrer au pays après une finale historique et, quelques jours après, on fait un déplacement dans l'Ouest du pays par route. On a fait 13 heures de route pour jouer un match, c'est vraiment du n'importe quoi !». Connu pour sa sincérité, le coach a fait savoir qu'il a tout fait pour inciter les joueurs à redoubler d'efforts afin de réaliser de bons résultats. Mais il faut dire aussi que le problème financier a refait surface et que les joueurs ne sont plus motivés pour jouer ni se donner à fond sur le terrain : «Je n'ai pas arrêté d'attirer l'attention des joueurs afin qu'ils

mettent leurs problèmes de côté, mais cela ne peut se faire à chaque match. Les joueurs sont mis dans de bonnes conditions pour travailler, mais j'ai constaté qu'ils ne sont plus motivés et, franchement, cela fait très peur pour une équipe».

9 matchs en 5 semaines, les Crabes soumis à un rythme infernal

Le MO Béjaïa, finaliste malheureux de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) s'apprête à entamer un «marathon» de rencontres qui seront décisives pour son avenir en Ligue 1 algérienne où il occupe la 16^e et dernière place au classement. En tout, les Crabes auront à jouer 9 matchs en cinq semaines, parmi lesquels quatre entrant dans le cadre de la mise à jour du championnat, selon le programme publié lundi par la Ligue de football professionnel. La «grande marche» débutera le samedi 18 novembre avec la réception du MC Oran pour le compte de la 12^e journée du championnat et se poursuivra jusqu'au 24 décembre, avec pratiquement une rencontre tous les trois jours, tout en tenant compte du rendez-vous qui attend l'équipe le 25 ou 26 novembre face au NA Hussein-Dey pour le compte des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie. Cet enchaînement de matchs risque de jouer un mauvais tour aux Crabes qui font face à une crise multidimensionnelle ayant pris une tournure inquiétante dès la fin de l'aventure africaine du club. En effet, quelques jours après le retour de la délégation béjaouie de son déplacement en RD Congo, l'assemblée générale des actionnaires a tenu une session extraordinaire au cours de laquelle le président Zahir Attia a été destitué. Une décision que le concerné n'a pas reconnue, non sans recourir à la justice dans l'espoir d'être rétabli dans ses droits, a-t-il dit. Dans la foulée,

les actionnaires du MOB ont désigné Farid Hassissen au poste de président de la Société sportive par actions du club, tout en intégrant tous les actionnaires, excepté Attia, dans le Conseil d'administration. Un changement duquel les joueurs attendent du concret, à savoir la régularisation de leur situation financière, plusieurs d'entre eux n'ayant pas perçu leurs salaires depuis plusieurs mois. Cela se passe au moment où l'ambiguïté persiste au sujet du staff technique. L'entraîneur Nasser Sendjak et son adjoint Lakhdar Adjali, arrivés en juin dernier, ne sont pas sûrs de poursuivre l'aventure. Toutes ces données font que les Crabes sont exposés à un avenir incertain. Dans les milieux du club, l'on craint même de connaître le sort du MC El-Eulma qui avait réussi l'exploit de se qualifier à la phase de poules de la Ligue des champions en 2015, avant d'en payer les frais en perdant sa place parmi l'élite algérienne.

Bessa N.

Le programme des matches du MOB :

18 novembre
MOB – MCO

21 novembre
OM-MOB

26 novembre
MOB-NAHD (Coupe d'Algérie)

1er ou 2 décembre
ES Sétif – MO Béjaïa

5 décembre
MOB-MCA
9 décembre
MOB – JSS

12 décembre
USMH-MOB
19 décembre
MOB-CAB

23 ou 24 décembre
NAHD – MOB

Ligue 1 Mobilis - JS Kabylie

Relizane, une sortie difficile à négocier

Les Jaune et Vert doivent impérativement réagir dès leur prochaine sortie après leur énième semi-échec à domicile. La JSK, qui souffle le chaud et le froid et qui continue de broyer du noir, notamment à domicile où elle n'a pas encore goûté à la victoire en six journées jouées au stade du 1er-Novembre, effectuera un périlleux déplacement samedi prochain chez le RC Relizane. Une virée qui s'annonce des plus ardues pour les camarades de Raïah qui auront à faire face à une formation intraitable à domicile lors des dernières rencontres et qui aimerait aussi se racheter de sa dernière défaite hors de ses bases pour sortir la tête de l'eau. Aussi, afin de bien préparer cette sortie du côté de Relizane pour le compte de la 12^e journée, les Kabyles se sont remis au travail hier. Une séance de reprise dirigée par l'adjoint Mounaïm Kherroubi en l'absence de Sofiane Hidoussi qui n'a pas regagné la ville de Tizi-Ouzou dimanche. Rentré chez lui en Tunisie au lendemain de la rencontre face au DRB Tadjenanet, le successeur de Kamel Mouassa a repris du service hier. Il aura devant lui 5 jours pour remobiliser son groupe pour

le match face au RC Relizane. Le technicien tunisien devrait sans doute se réunir avec ses poulains aujourd'hui pour revenir sur la dernière contre-performance à domicile, mais aussi de tenter de les remotiver. A signaler qu'Asselah et Ferhani, qui sont rentrés dimanche matin au pays en provenance du Nigeria, ne se sont pas entraînés avec l'équipe en fin de journée, le staff technique a préféré laisser ses deux internationaux se reposer afin de mieux récupérer de leur voyage. Les deux joueurs kabyles ont repris le chemin des entraînements lundi. Hidoussi mise beaucoup sur le retour de ce duo pour battre le RCR samedi après-midi à Relizane. Un défi qui sera sans doute difficile à relever face à une équipe locale qui ne jure que par la victoire et qui est avide de confirmer sa bonne santé à domicile et sortir de la zone rouge. Aussi, afin de s'armer le mieux possible pour cette expédition, le staff technique kabyle a prévu une joute amicale pour hier matin face au WR Saoula. Une rencontre qui sera sans doute mise à profit par Hidoussi afin de voir à l'œuvre tous ses joueurs et opérer à l'occasion



quelques réglages au sien de son groupe. Ce match devait être aussi une aubaine pour les réservistes de convaincre le technicien tunisien qui compte opérer quelques changements au niveau du onze rentrant lors du match de samedi prochain. A noter que pour le compte des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie, les Kabyles seront appelés à faire un long déplacement pour jouer face à la modeste équipe de la ville de Tissemsilt puisque c'est cette équipe qui a été tirée en premier.

M.K.

Équipe nationale Les Verts ont perdu de leur superbe



De l'avis général, la sélection algérienne a perdu de sa superbe depuis le départ de Christian Gourcuff qui lui a donné un style de jeu. Le jeu de passes en triangle, les débordements sur les ailes et les centres en retrait en direction de Slimani ont disparu lors des dernières sorties des Verts. Même lors du dernier carton (6-0) réussi face au Lesotho dans le dernier match des éliminatoires de la CAN 2017, trois buts ont été inscrits sur des balles arrêtées, deux coups francs directs de Mahrez et Taïder et un penalty transformé par Boudebouz.

Le seul but marqué lors du premier match des éliminatoires du Mondial 2018 face au Cameroun était également sur un coup de pied arrêté, un corner de Mahrez conclu par Soudani. Même face au Nigeria, l'unique réalisation des Fennecs est survenue sur deux exploits individuels, une percée de Mahrez et un bolide en pleine lucarne de Bentaleb. Le jeu individuel a pris le dessus sur le jeu collectif que le onze algérien développait sous la houlette de Gourcuff dont le départ est regretté par les joueurs qui commencent à perdre leurs repères sur le terrain. Les attaques placées et les phases de jeu à une touche de balle se font rares. Le buteur de l'EN, Islam Slimani, en paye les frais. Il est de plus en plus isolé, perdu au milieu des défenses adverses. Il est resté muet lors des trois derniers matches officiels, car il n'avait rien à se mettre sous la dent. Les balles exploitables ne lui parviennent plus. Beaucoup s'interrogent, à juste titre, sur le rôle des deux entraîneurs adjoints, Nabil Neghiz et Yazid Mansouri, qui n'ont vraisemblablement rien appris auprès du professeur Gourcuff. L'on ne peut reprocher grand-chose à Milovan Rajevac et Georges Leekens qui n'ont pas eu assez de temps pour connaître le groupe et apporter leur touche personnelle. Neghiz et Mansouri devaient préserver les acquis, mais il

semble qu'ils font du surplace dans le staff technique national où leur implication est quasi nulle. Tout le monde espère que Leekens pourra relancer la machine avant la CAN pour que les Verts retrouvent un peu leur jeu habituel.

La défense, le principal chantier de Georges Leekens

Tout le monde s'accorde à dire que le principal chantier de George Leekens avant la prochaine CAN sera au niveau du secteur défensif. Un compartiment pour lequel il est tenu de trouver un remède pour espérer réussir le rendez-vous gabonais. En fait, les interminables soucis que font les supporters des Verts au sujet de leur défense, se sont de nouveau confirmés à l'occasion du déplacement du Nigeria. Une cruelle défaite face à un adversaire qui ne s'est jamais montré supérieur sur son vis-à-vis. Mais encore une fois, la sélection nationale paye les frais de sa ligne défensive, source de tous ses maux depuis déjà un bon bout de temps. Une défense qui a été de nouveau changée à hauteur de 80%, puisque seul Ghoulam a été préservé du quatuor qui avait affronté le Cameroun. Dès lors, les plus avertis sont unanimes à dire que l'on ne pouvait pas s'attendre à un meilleur résultat de la part de l'équipe nationale,

du moment que son maillon faible se situe toujours au niveau de son arrière-garde, le secteur le plus important dans toute équipe. La charnière centrale en particulier, composée cette fois-ci de Mandi et Belkaroui, a encore une fois fait des siennes. La première bécasse de Belkaroui, dès la 7', avait donné un avant-goût de ce que cette arrière-garde va nous réserver face à des attaquants de niveau mondial qui ne laissent passer aucune opportunité pour secouer les filets adverses. Certes, Moses n'a pas profité de cette première erreur du défenseur central de l'ES Tunis, mais il ne va pas en faire de même dès la deuxième bécasse du même joueur. Mandi va lui aussi imiter son partenaire dans l'axe central, aussi bien dans les actions du deuxième que troisième buts nigériens. C'est ainsi, les sélectionneurs nationaux se succèdent sur le banc de touche algérien et le même problème défensif persiste toujours. Leekens va jusqu'à innover en incorporant Feghouli au poste... d'arrière droit. Un choix qui traduit, on ne peut plus, ce sentiment d'impuissance qui s'empare d'ores et déjà du nouveau sélectionneur qui se rend compte de la difficulté de la mission qui l'attend pour rendre son équilibre à l'arrière-garde algérienne, même s'il s'agit d'un sujet qui le maîtrise parfaitement, étant donné qu'il avait évolué comme défenseur dans sa carrière de joueur.

Bilel C.

Antar Yahia : «Le revers d'Uyo n'est pas du seul ressort de la défense, c'est toute l'équipe qui a failli»



L'ancien capitaine de la sélection algérienne de football, Antar Yahia, a estimé hier que les défenseurs n'étaient pas les seuls responsables de la défaite des Verts face au Nigeria (3-1) samedi à Uyo et par laquelle ils ont hypothéqué leurs chances de qualifi-

cation au Mondial-2018 après seulement deux journées des éliminatoires. «Il appartient à toute l'équipe de s'impliquer dans les tâches défensives, pas uniquement les joueurs de l'arrière-garde. C'est une responsabilité collective. Alors de grâce, soyons indulgents avec nos défenseurs», a lancé Yahia dans un message sur «Périscope». Les Verts, accrochés par le Cameroun (1-1) lors de la première journée des éliminatoires, n'avaient pas droit à l'erreur face au Nigeria, vainqueur en déplacement contre la Zambie (2-1), pour son premier match. Mais des erreurs défensives ont coûté cher aux Fennecs qui ferment la marche dans le groupe B en compagnie de la Zambie avec un seul point et s'éloignent du coup, du Mondial russe. «Dans des moments aussi difficiles que traverse l'équipe nationale, ses joueurs sont censés faire preuve d'unité. C'est vrai, il leur sera très difficile de se qualifier au Mondial, mais ils ont une Coupe d'Afrique des nations (14 janvier-5 février au Gabon, ndlr) à préparer, et c'est très important pour eux d'apprendre de leurs erreurs pour réussir une très bonne épreuve», a poursuivi l'actuel défenseur central d'Orléans (Ligue 2, France). Revenant sur les erreurs à répé-

tion de l'arrière-garde algérienne, un compartiment devenu, selon les spécialistes, le maillon faible des Verts depuis quelques années, l'auteur du légendaire but de la qualification de l'Algérie au Mondial-2010 contre l'Egypte en match d'appui, a précisé qu'en football, «la récupération de la balle (était) une mission collective», appelant justement à travailler encore plus ce volet. «Nous avons de bons défenseurs qui ne demandent qu'à avoir l'occasion de s'exprimer. Et puis, la stabilité d'une défense axiale est très importante dans sa réussite. Pour cela, on devra être patients avec les défenseurs», a-t-il conseillé. Depuis le départ à la retraite internationale de Yahia et Madjid Bougherra, conjugué à la mise à l'écart de Rafik Halliche et de Belkalem, les entraîneurs qui se sont succédé ces dernières années à la barre technique du «Club Algérie» ne se sont jamais fixés sur une charnière centrale précise. Des changements fréquents sont notés dans ce registre, non sans porter préjudice à l'harmonie et à la solidité de ce secteur sensible. Antar Yahia (34 ans) a appelé enfin les supporters algériens à «rester derrière» leur équipe et leurs joueurs qui «nous ont procuré tant de joie», a-t-il dit.

O. Lyon Plusieurs formations espagnoles ont un œil sur Ghezal

On sait depuis l'été dernier que les dirigeants d'Everton veulent attirer Rachid Ghezal. Le club anglais risque de resurgir rapidement puisque l'aïlle de l'OL n'a toujours pas prolongé son contrat avec son club formateur. Mais d'autres formations sont à l'affût, et non des moindres. Ainsi, d'après Mercato365, le FC Valence, Villarreal, mais aussi l'Atlético Madrid auraient un œil sur le joueur de 24 ans. Du côté de la Premier League, Tottenham et West Ham auraient déjà entamé des discussions en vue d'un transfert de l'international algérien dès le mercato hivernal. En cas de départ de Ghezal, l'état-major de l'OL songerait à Paul-Georges Ntep (Stade Rennais), également libre en fin de saison rapporte But Football Club.

Nigeria Rohr espionnera l'Algérie et le Cameroun à la CAN

Le conseiller de la sélection nationale du Nigeria, Gernot Rohr, a révélé qu'il compte se rendre au Gabon pour espionner le Cameroun et l'Algérie à la CAN 2017. Le Nigeria et la Zambie n'ont pas réussi à se qualifier à la phase finale de la CAN 2017 prévue du 14 janvier au 5 février. «Je serai au Gabon pour regarder le Cameroun et l'Algérie à nouveau», a indiqué le coach franco-allemand. D'autre part, l'ancien sélectionneur du Gabon a informé qu'il allait continuer à surveiller les joueurs nigériens évoluant en Europe en vue de renforcer son équipe à certaines postes. Il prévoit ainsi de superviser quelques-uns des joueurs en Turquie, en Belgique et en Allemagne. «Nous continuerons de surveiller nos joueurs en Europe. Nous voulons trouver des joueurs à certains postes en Europe. J'espère être en Belgique, en Turquie, en Allemagne pour les superviser», a-t-il dit. Le Nigeria va affronter l'Egypte en match amical en janvier prochain à Dubaï dans le cadre de la préparation des deux équipes pour les prochaines échéances, a indiqué la Fédération nigérienne de football. Pour cette rencontre amicale, le conseiller technique de la sélection nigérienne, Gernot Rohr, composera son équipe avec les joueurs locaux en vue de dénicher des éléments susceptibles de renforcer l'équipe A. «Nous avons un match amical contre l'Egypte à Dubaï en janvier prochain. Cette rencontre me permettra de voir de près les joueurs évoluant dans le championnat local, mais entre-temps, je vais continuer à superviser les joueurs qui jouent en Europe, en attendant une date Fifa», a déclaré Rohr.

Après des contrôles médicaux périodiques à Grenoble

Le Président Bouteflika regagne le pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a regagné le pays hier à l'issue d'une visite privée à Grenoble (France), durant laquelle il a effectué des contrôles médicaux périodiques, a indiqué un communiqué de la Présidence.

«Son Excellence Abdelaziz Bouteflika, président de République, a regagné le pays hier, à l'issue d'une visite privée à Grenoble, durant laquelle il a effectué des contrôles médicaux périodiques», précise la même source.

M. Bouteflika s'est rendu lundi 7 novembre 2016 à Grenoble pour une visite privée durant laquelle il devait effectuer des contrôles médicaux périodique. Le chef de l'Etat «a subi avec succès les examens médicaux», qui «n'a pas interrompu ses activités politiques durant son séjour».

Le Président Bouteflika a félicité le Président Abbas à l'occasion du 28^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine

Le président de la République Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de vœux au président de l'Etat palestinien, président du Comité exécutif de l'Organisation pour la libération de la Palestine (OLP),



Mahmoud Abbas à l'occasion du 28^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine dans lequel il lui a réaffirmé «le soutien indéfectible de l'Algérie au peuple palestinien». «Il m'est agréable au moment où le peuple palestinien frère célèbre le 28^e anniversaire de la proclamation de l'Etat de Palestine, de vous adresser au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères, priant Dieu Le Tout-Puissant de vous accorder santé et bien-être et de concrétiser les aspirations de votre peuple frère à la liberté», a écrit le Président Bouteflika dans son message. Je saisis cette opportu-

nité pour rendre hommage à la lutte et au combat du peuple palestinien pour la défense de ses territoires et de ses symboles religieux», poursuit le chef de l'Etat, ajoutant «nous sommes convaincus que cette lutte sera couronnée par la victoire et le recouvrement des droits légitimes du peuple palestinien». Le Président Bouteflika a réaffirmé «la position ferme de l'Algérie et son soutien inconditionnel au peuple palestinien et son appui aux efforts arabes et internationaux pour l'établissement de l'Etat palestinien indépendant avec El Qods comme capitale».

Moussa O.

Distinction

Raouraoua reçoit l'Ordre du Mérite olympique de l'ACNO à Doha

Le président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, a été décoré de l'Ordre du Mérite olympique de l'Association des Comités nationaux olympiques (ACNO), mardi à Doha (Qatar) lors de sa 21^e assemblée générale. Cette haute distinction lui a été



décernée par le Premier ministre du Qatar, Abdallah Ben Nacer Ben Khalifa Al Thani, en présence de Thomas Bach, président du Comité international olympique (CIO) et de Cheikh Ahmad Al Fahd Al Sabah, patron de l'ACNO. L'Ordre du Mérite olympique de l'ACNO est décerné aux dirigeants et personnalités du monde sportif comme «reconnaissance internationale à leur dévouement au mouvement sportif et olympique», selon le Comité olympique et sportif algérien (COA). Ce dernier s'est réjoui du choix de la famille des CNO qui honore ainsi le «mouvement sportif algérien en distinguant un des meilleurs dirigeants de l'Algérie ayant beaucoup donné au sport algérien, à l'Afrique et au football mondial».

Publicité

win pro

Win Pro 1100 Win Pro 2200 Win Pro 3300 Win Pro 4400

jusqu'à 15 H vers tous

vers Mobilis APPELS ET SMS ILLIMITÉS

jusqu'à 5 Giga d'internet

Intra flotte GRATUIT

jusqu'à 01 H d'appels vers l'international

Accès gratuit au sites

KOMPASS Linked in ALGERIA TENDERS Google Maps

موبيليس

mobilis

ENTREPRISES

www.mobilis.dz

L'Echo d'Algérie : 16/11/2016
Anep : 434 074